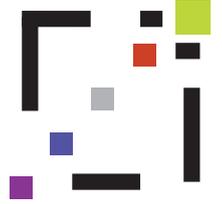


Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Observatoire partenarial

Espaces agricoles et naturels

Numéro 3 - Septembre 2013

Les chiffres clefs de l'agriculture et des espaces agricoles

Scot de l'Ouest lyonnais



Introduction	3
Limiter la consommation des espaces agricoles et naturels	
Indicateur 1 : Occupation du sol	6
Indicateur 2 : Occupation et valorisation de l'espace agricole	8
Indicateur 3 : Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs	10
Indicateur 4 : Marché du bâti agricole et des biens résidentiels à composante agricole	12
Maintenir et pérenniser une population agricole dynamique	
Indicateur 5 : Démographie agricole	14
Indicateur 6 : Emploi agricole	16
Développer l'économie agricole et sa diversité	
Indicateur 7 : Dimension économique des exploitations	18
Indicateur 8 : Statut et taille des exploitations	19
Indicateur 9 : Productions principales des exploitations	20
Indicateur 10 : Équipements agricoles, irrigation	22
Favoriser la diversification des exploitations et la commercialisation des productions sur le territoire	
Indicateur 11 : Diversification au sein des exploitations	24
Indicateur 12 : Dynamiques de commercialisation en circuits courts ou filières de proximité	25
Enjeux environnementaux des espaces agricoles	
Indicateur 13 : Espaces agricoles protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique	26
Indicateur 14 : Eau potable et agriculture	27
Synthèse	28
Chiffres clefs par commune	30
Lexique	32

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

Les enjeux relatifs aux espaces agricoles et naturels, aux dynamiques périurbaines et à l'aménagement du territoire départemental en général relèvent de la compétence d'une multitude d'acteurs. Ces acteurs, et plus particulièrement le Département du Rhône et l'État (Direction départementale des territoires du Rhône), adhérents de l'Agence d'urbanisme, ont identifié des besoins de compréhension, d'évaluation et d'anticipation des problématiques relatives aux espaces agricoles et naturels, soumis à de fortes pressions dans les espaces périurbains que compte le département du Rhône.

Le Département du Rhône est particulièrement investi dans cette problématique avec le déploiement territorial de la compétence relative à la protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP). Parallèlement, à l'initiative du Préfet du Rhône, une démarche partenariale « Agriculture, urbanisme et territoires » a été engagée en 2008 dans le département. Elle rassemble les collectivités, les professionnels agricoles et les services de l'État, afin de partager les constats, d'identifier les leviers d'action et de mettre en place des outils adaptés, comme le protocole de construction en zone agricole. Elle a abouti à l'automne 2012 à la signature d'une charte partenariale dont la vocation est de consolider une ambition politique commune pour la préservation des espaces et de l'activité agricole du Rhône. Une des actions de cette charte porte sur la mise en place d'un observatoire des espaces agricoles et naturels, lieu de mutualisation, de mise en commun de données et d'études, de mise à disposition d'un socle d'informations homogène, de conduite d'analyses ou d'éclairages thématiques territoriaux, de communication conjointe sur les constats et les enjeux.

L'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels, dont l'Agence d'urbanisme est l'opérateur, répond donc à ce besoin de partage des connaissances, d'approfondissement et d'évaluation des politiques publiques. Il constitue un outil d'aide à la décision pour les collectivités partenaires et s'inscrit pleinement dans l'objectif de la Charte « Agriculture, urbanisme et territoire ».

Cet observatoire porte à la fois sur l'économie agricole, l'occupation des sols et sur les politiques de gestion et de mise en valeur. Il répond pleinement aux objectifs énoncés dans les différentes politiques publiques de ses partenaires, en faveur d'une mise en cohérence des dispositifs de veille, de suivi et d'analyse (tableau de bord d'indicateurs).

Cette troisième publication de l'observatoire présente l'agriculture dans le territoire du Scot de l'Ouest lyonnais. Elle est accompagnée d'une fiche de synthèse pour les territoires des communautés de communes du pays de l'Arbresle, du pays mornantais, de la vallée du Garon et des vallons du lyonnais.

Une mosaïque agricole riche de sa diversité, porteuse d'identité

Diversité des productions et des filières, une dynamique agricole au service du territoire

L'Ouest lyonnais, quoique situé à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise s'appuie sur une forte tradition rurale. L'agriculture compte encore 966 exploitations et concernent plus de 2 000 actifs. Elle occupe 59% de la surface et façonne des paysages identitaires, variés grâce à la grande diversité des productions agricoles.

La diversité des terroirs, la présence d'un réseau d'irrigation, la proximité de l'important bassin de consommation lyonnais, avec la possibilité de vente directe, ou encore l'appartenance à des aires d'appellation, sont autant de facteurs qui contribuent à cette diversité de productions. Ces productions sont réparties en trois principaux types :

- le système polyculture-élevage, prédominant en surface et en nombre d'exploitations, est présent sur l'ensemble du territoire de l'Ouest lyonnais.
- le système arboricole, qui se caractérise par la diversité des productions fruitières (pêches, poires, ou petits fruits rouges), structure des paysages remarquables. Son développement a été possible grâce à l'irrigation.
- la viticulture, s'inscrivant dans deux aires d'appellation d'origine contrôlée (AOC Beaujolais et Coteaux du Lyonnais).

La dynamique agricole du territoire, liée à la diversité des circuits de commercialisation, s'enrichit d'une forte tradition de coopération. Plus de 27 coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) sont présentes sur le territoire. Cette coopération, encore possible lorsque les exploitations ne sont pas isolées, joue comme un facteur de résistance face aux difficultés du monde agricole. Dans les secteurs mités par l'urbanisation, ces relations de travail sont rendues plus difficiles par l'isolement spatial.

Un dynamisme agricole vulnérable

Malgré ces potentiels, l'activité agricole de l'Ouest lyonnais reste très vulnérable. Les difficultés inhérentes au contexte macro-économique et à la crise des filières (fruits et lait) s'aggravent du fait des contraintes liées à l'urbanisation.

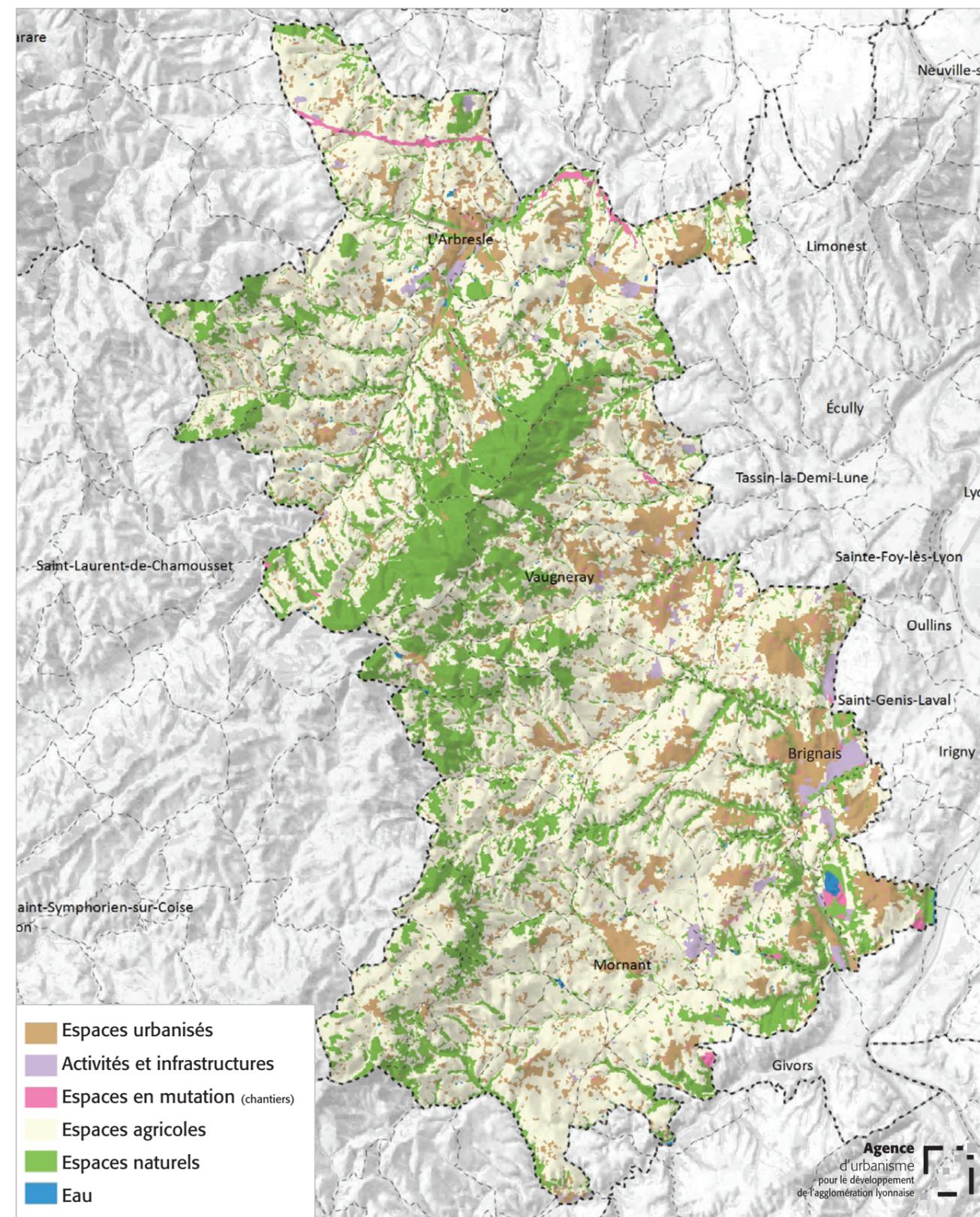
Selon le recensement agricole, ce sont ainsi 1 773 hectares de surface agricole utile et 448 exploitations qui ont disparu entre 2000 et 2010. Malgré le classement dans les documents d'urbanisme en zone agricole, non constructibles, la pression urbaine, qui se traduit par la hausse des prix et la généralisation des baux oraux précaires, rend de plus en plus difficile l'accès au foncier pour les agriculteurs (seuls 23% de la surface agricole utile est la propriété des exploitants en 2010, contre 33% en 2000). Sur les territoires situés les plus à l'est, en contact avec l'agglomération lyonnaise, ce contexte périurbain rend de plus en plus difficiles les conditions d'exploitation.

Vers une meilleure compréhension des enjeux agricoles

Les chiffres clés de l'agriculture présentés dans ce document ont pour objectif de mieux cerner les dynamiques spatiales et socio-économiques à l'œuvre dans l'Ouest lyonnais, de mettre en lumière les phénomènes les plus saillants.

Ce sont autant d'éléments pour comprendre les enjeux agricoles du territoire, enjeux interpellant directement les politiques et les projets d'aménagement ; des problématiques à intégrer pleinement à la construction du territoire.

Occupation du sol en 2010 - 26 338 hectares d'espaces agricoles



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

OBJECTIF : Mesurer et localiser les dynamiques d'artificialisation. Cet indicateur correspond aux différents types d'occupation du sol et à leurs évolutions. Il permet d'une part de localiser et de mesurer les surfaces artificialisées et non-artificialisées à un instant donné d'autre part, d'en suivre leurs évolutions. Sources : Spot-Thema

Occupation du sol

Les espaces agricoles couvrent plus de la moitié du territoire

En 2010 les **espaces agricoles*** (au sens de Spot Thema) occupent 59 % du territoire du Scot de l'Ouest lyonnais. Au total, 83 % du territoire n'est pas **artificialisé**.

À l'échelle du département, 51 % des espaces sont agricoles pour un total de 80 % d'espaces non artificialisés.

Une croissance de l'artificialisation supérieure à la moyenne départementale

Entre 2000 et 2010, le bilan net d'artificialisation s'établit à 518 hectares pour le territoire du Scot dont :

- 206 hectares entre 2000 et 2005,
- 312 hectares entre 2005 et 2010.

Cela correspond à une croissance de l'**artificialisation** de 6,5 % sur la décennie, rythme supérieur à la moyenne départementale, qui s'établit à 5,4 %.

Ainsi, la dynamique d'artificialisation entre 2000 et 2010 a été plus forte dans les territoires périurbains et ruraux que dans l'agglomération principale. Dans le territoire de l'Ouest lyonnais, l'accélération de l'artificialisation sur les deux périodes d'observation est essentiellement le fait du chantier de l'autoroute A89.

L'impact du chantier A89 dans l'artificialisation des sols depuis 2000

550 hectares ont été artificialisés dans le territoire du Scot de l'Ouest lyonnais entre 2000 et 2010. 85 % de ces espaces étaient agricoles en 2000.

Cette proportion est légèrement plus faible que dans le reste du département du fait du chantier de l'A89. En effet, le tracé de l'autoroute ponctionne également des espaces naturels non cultivés, qui se retrouvent proportionnellement plus touchés que dans le reste du département.

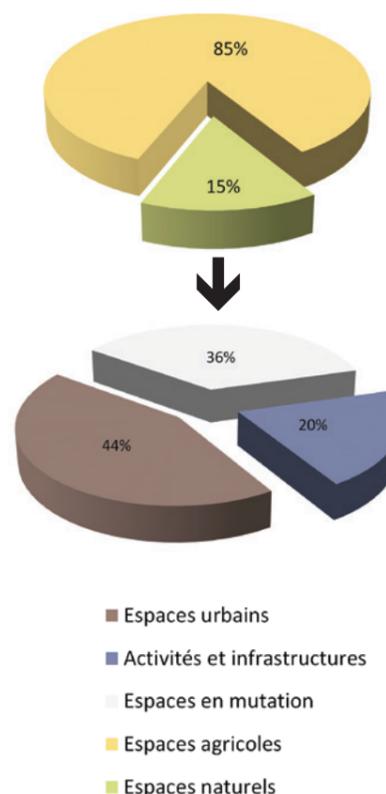
Le développement résidentiel et économique se réalise quant à lui très majoritairement au détriment des espaces agricoles.

L'artificialisation s'est ainsi réalisée pour 44 % au profit du tissu urbain à dominante résidentielle, à 36 % au profit des espaces en mutation et à 20 % au profit des espaces d'activités et infrastructures. L'influence de l'A89, encore en chantier en 2010, s'observe par l'importance relative des espaces en mutation.

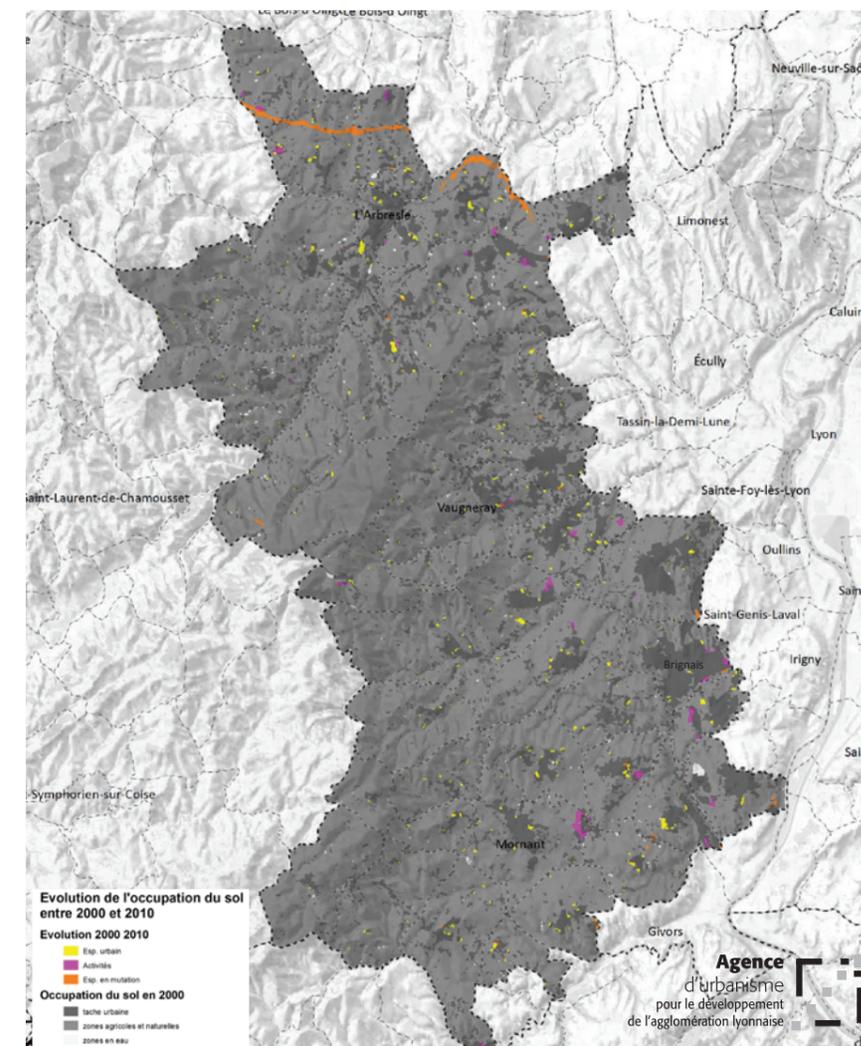
Dans le même temps, 32 hectares ont été regagnés par les espaces naturels et agricoles, ce qui porte le bilan d'artificialisation à 518 hectares.

Pour le département du Rhône 3 447 hectares ont été artificialisés. 90 % étaient agricoles et 45 % sont devenus des espaces urbains à prédominance d'habitat. 190 hectares ont été regagnés par les espaces naturels et agricoles, portant le bilan d'artificialisation à 3 257 hectares.

Espaces agricoles et naturels artificialisés entre 2000 et 2010 et nouvelle occupation du sol en 2010



Les lieux de l'artificialisation entre 2000 et 2010



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Évolution de l'occupation du sol entre 2000 et 2010

	2000	2005	2010	Évolution 2000-2010
1- Espaces artificialisés	8 004 ha	8 210 ha	8 522 ha	+ 518 ha
	16 %	16 %	17 %	+ 6,5 %
Espaces urbains	7 041 ha	7 182 ha	7 317 ha	+ 276 ha
	14 %	14 %	15 %	+ 4 %
Zones d'activités économiques et commerciales	623 ha	676 ha	744 ha	+ 121 ha
	1 %	1 %	1 %	+ 19 %
Infrastructures (routières ferroviaires et aéroportuaires)	110 ha	110 ha	111 ha	+ 0,8 ha
	0,2 %	0,2 %	0,2 %	+ 1 %
Espaces en mutation (chantiers, carrières, décharges)	230 ha	242 ha	350 ha	+ 120 ha
	0,5 %	0,5 %	0,7 %	+ 52 %
2- Espaces non artificialisés	41 853 ha	41 647 ha	41 335 ha	- 518 ha
	84 %	84 %	83 %	- 1 %
Espaces agricoles	29 647 ha	29 476 ha	29 180 ha	- 467 ha
	60 %	60 %	59 %	- 2 %
Espaces naturels	12 206 ha	12 171 ha	12 155 ha	- 51 ha
	24 %	24 %	24 %	- 0,4 %

Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

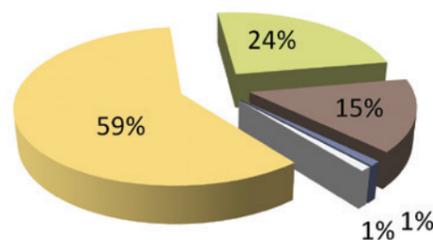
Ce qu'il faut retenir

- 17 % d'espaces artificialisés, 83 % d'espaces non-artificialisés (espaces agricoles et naturels) ;
- 518 ha artificialisés entre 2000 et 2010 soit + 6,5 % d'espaces artificialisés ;
- 85 % des espaces artificialisés étaient agricoles ;
- 44 % de l'artificialisation nouvelle s'est faite au profit des espaces urbains à prédominance d'habitat et 36 % au profit des espaces en mutation constitués essentiellement du chantier de l'autoroute A89.

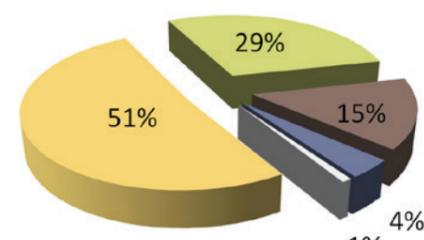
	Artificialisation entre 2000 et 2010		
	Espace urbain par nouvel habitant	Espace urbain par nouveau logement*	Espace d'activité par nouvel emploi
Ouest Lyonnais	223 m ²	343 m ²	168 m ²
Département du Rhône	146 m ²	157 m ²	90 m ²

* dont 45 % en individuels purs, 18 % en individuels groupés et 37 % en collectifs pour l'Ouest lyonnais
Sources : Spot Thema, Insee, Dreal

Scot de l'Ouest lyonnais
(superficie totale : 49 857 hectares)



Département du Rhône
(superficie totale : 325 290 hectares)



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Indicateur N°2

OBJECTIF : Mesurer l'ampleur de la valorisation agricole de l'espace. Cet indicateur correspond à la surface exploitée par l'activité agricole. Il mesure la surface agricole utile par territoire ainsi que la part de chaque orientation économique des exploitations dans la surface totale.
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Occupation et valorisation de l'espace agricole

À propos des petites, moyennes et grandes exploitations

Une part significative de petites exploitations est tenue par des exploitants de plus de 60 ans disposant de moins de 5 hectares. Malgré un faible poids économique, elles constituent une part parfois importante du nombre total d'exploitations. Il est donc pertinent d'étudier à part les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives de l'économie agricole d'un territoire.

La différence de dimension économique des exploitations se mesure à l'aide de la **production brute standard**.

22 946 hectares de surface agricole utile (SAU) en 2010

En 2010 les 966 exploitations de l'Ouest lyonnais ont déclaré 22 946 hectares de **surface agricole utile**. 88 % de cette SAU sont occupés par les **moyennes ou grandes exploitations**.

En comparaison, la surface agricole utile des 5 948 exploitations du Rhône s'étend sur 138 649 hectares, et 89 % de ces surfaces sont occupés par les moyennes et grandes exploitations. La SAU des exploitations de l'Ouest lyonnais représente près de 17 % de celle du département.

Un territoire structuré autour de la polyculture-élevage

Près de 7 000 hectares sont cultivés par des exploitations dont l'orientation est la polyculture-élevage. Elles occupent donc 30 % de la SAU de l'Ouest lyonnais.

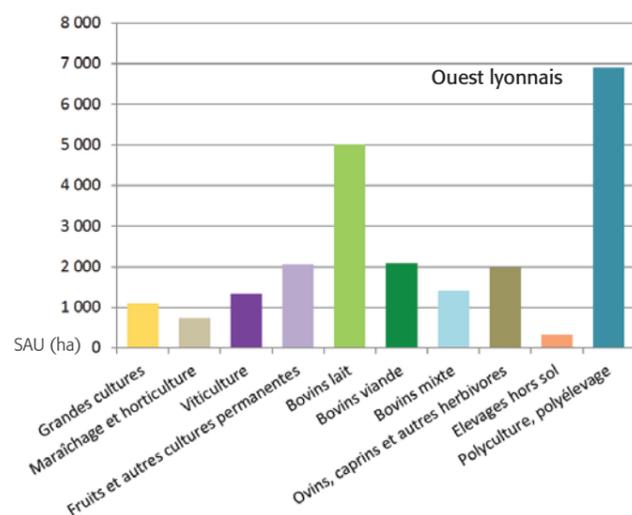
Derrière la polyculture, la SAU des exploitations laitière couvre 5 000 hectares soit 22 % de la SAU totale du territoire.

La situation est peu différente de ce qui est observé à l'échelle départementale dans le sens où l'élevage est dominant au sein d'un territoire diversifié.

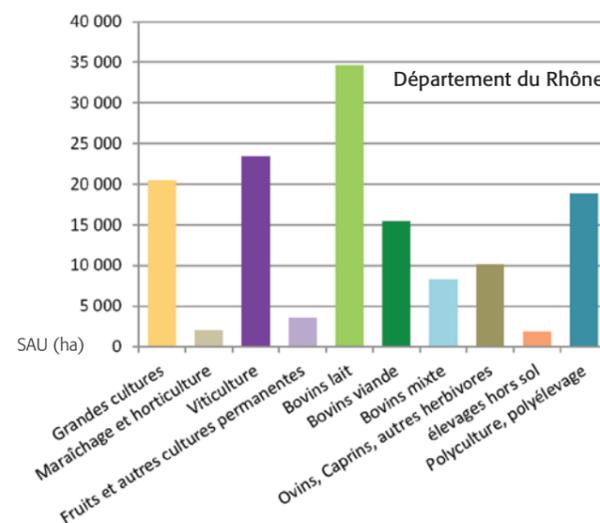
	2000	2010	Évolution 2000 - 2010
Surface agricole utile	24 719 ha	22 946 ha	- 1 773 ha (- 7 %)

Source: DRAAF, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Répartition de la surface agricole utile par production principale des exploitations en 2010



Dans l'Ouest lyonnais, près de 7 000 ha sont occupés par des exploitations dont l'orientation est «polyculture-élevage». Cette orientation (*Otex*) ne doit pas être confondue avec l'assolement (l'occupation culturale du sol).



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

À propos de la surface agricole utile

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale (voir schéma ci-contre).



Baisse de 7 % de la SAU en 10 ans

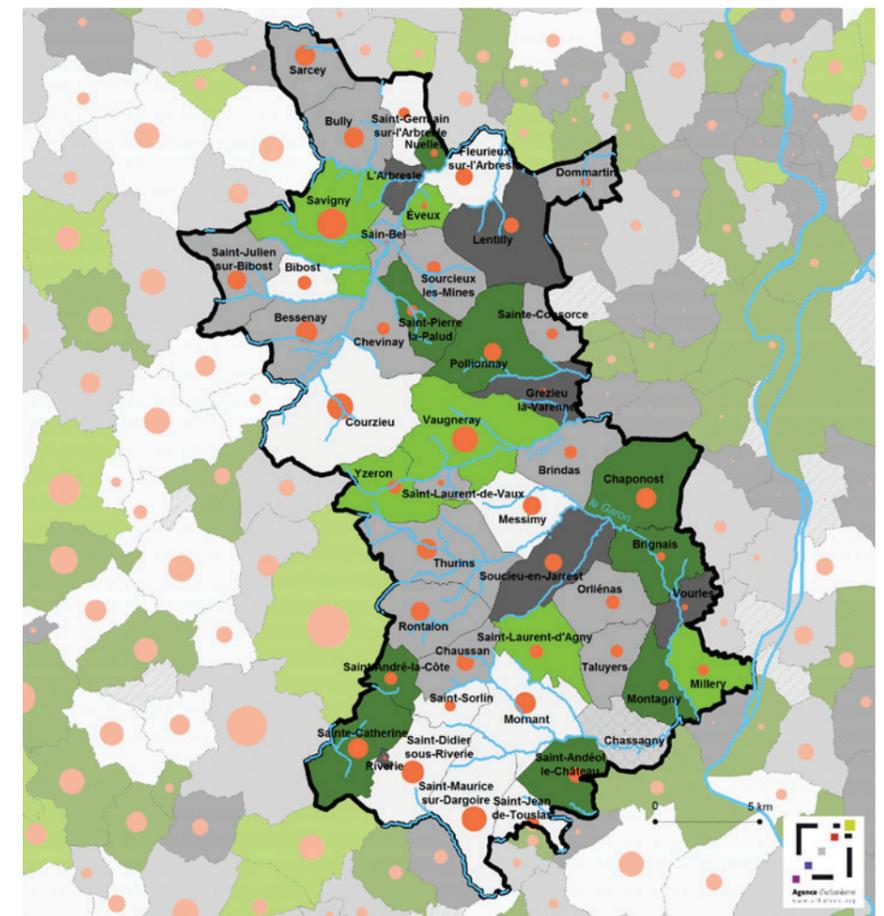
La baisse de la SAU des exploitations observée dans l'Ouest lyonnais est assez semblable à celle observée en moyenne dans le département du Rhône (- 8 %).

Les communes qui voient la SAU de leurs exploitations progresser n'ont pas pour autant plus de surface agricole en revanche leurs exploitations se sont agrandies sur des surfaces qui peuvent être situées dans les communes limitrophes.

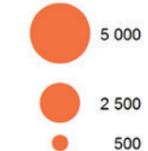
D'une manière générale la SAU des exploitations diminue davantage dans les communes des secteurs arboricoles : vallée de la Brévenne et vallons amonts du Garon. Les exploitations arboricoles sont celles dont le nombre diminue le plus fortement sans que cela ne soit compensé par l'agrandissement des exploitations restantes.

La SAU se maintient en revanche mieux dans les secteurs où l'élevage est plus important : versants des crêtes boisés (Yzeron, Vaugneray, Pollionay), plateau morantais et monts du lyonnais (Sainte-Catherine et Saint-André-la-Côte). La diminution, certes élevée, du nombre d'exploitations y est compensée par une forte hausse de la SAU moyenne des exploitations d'élevage (cf. indicateur 9, page 20).

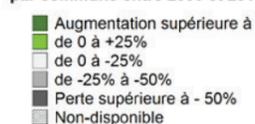
Surface agricole utile des exploitations



SAU des exploitations par commune en 2010 (en hectares)



Evolution de la SAU des exploitations par commune entre 2000 et 2010 (en%)



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Ce qu'il faut retenir

- 22 946 hectares de Surface agricole utile (SAU) en 2010 ;
- les exploitations qui ont pour orientation dominante la «polyculture-élevage» occupent près de 7 000 hectares de l'Ouest lyonnais ;
- la diminution de la SAU (- 7 %) est proche de la moyenne départementale (- 8 %) ;
- les communes où l'arboriculture est bien implantée voient la SAU de leurs exploitations diminuer plus fortement que celles des communes où l'élevage est plus présent.

OBJECTIF : Mesurer les évolutions du marché foncier et la pression qui en résulte sur l'activité agricole. Connaître les évolutions du marché permet d'anticiper une stratégie foncière en adéquation avec les dynamiques territoriales et les besoins agricoles. Cet indicateur mesure le nombre, la valeur et le statut des acquéreurs pour les transactions sur le foncier rural bâti et non-bâti. Sources : Safer Rhône-Alpes



Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs

Le **marché des biens agricoles** est une composante du **marché de l'espace rural** qui comprend l'ensemble des notifications de projet de vente (Déclaration d'intention d'aliéner) transmises à la Safer. Les biens notifiés ont tous au moins en partie un usage agricole ou naturel au moment de la vente. Ils sont cependant de natures diverses et sont regroupés en segment de marchés en fonction notamment de leur surface, de leur destination ou de la nature des acquéreurs :

- le **marché de l'artificialisation** concerne les biens dont la destination est « terrain à bâtir », « équipements collectifs », « emprises d'infrastructures » ou « extractions de substances minérales ». Ces biens sont généralement urbanisés à courte terme, dans les deux ans qui suivent la vente ;
- le **marché résidentiel rural** concerne les biens bâtis de moins de 5 hectares acquis par des non agriculteurs ;
- le **marché des espaces de loisirs** concerne les biens agricoles non loués, de moins de 1 hectare (hors vignes et vergers), acquis par des non agriculteurs. Ces biens sortent souvent de l'espace productif pour devenir des terrains d'agrément ou de loisirs. Ces biens font parfois l'objet de stratégies patrimoniales dans l'espoir d'un changement de zonage d'urbanisme ;
- le **marché des landes, étangs et forêts** concerne les biens dont plus de 50 % de la surface notifiée est constituée de bois et taillis ;
- Le **marché des biens agricoles** (bâti et non bâti) comprend les biens ruraux qui ne répondent pas aux caractéristiques des segments définis ci-dessus. Ces biens ont une vocation agricole indépendamment du statut du propriétaire.

269 hectares cédés chaque année sur le marché de l'espace rural

Chaque année entre 2010 et 2012, le marché de l'espace rural a enregistré en moyenne 383 notifications de ventes dans le territoire du Scot de l'Ouest lyonnais, pour une surface de 269 hectares et une valeur de 51,5 M€.

17 % des ventes enregistrées dans le département du Rhône se situent dans le territoire du Scot de l'Ouest lyonnais.

Le marché agricole (biens bâtis et non bâtis) représente 22 % des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché de l'espace rural.

Un prix du terrain agricole deux fois moins élevé dans l'Ouest lyonnais

Le prix moyen du foncier agricole nu s'élève à 0,52 €/m² dans le territoire du Scot de l'Ouest lyonnais sur la période 2010-2012, toutes natures de terrains agricoles confondues. Il est inférieur à la moyenne du département observée à 1,2 €/m². Le territoire du Scot de l'Ouest Lyonnais, structuré autour de la polyculture-élevage et de la production laitière, a observé de nombreuses ventes de terres et de prés, dont les prix moyens sont inférieurs aux prix des vignes, des cultures légumières ou des vergers.

Des agriculteurs très présents sur le marché agricole

Les acquéreurs principaux sont des agriculteurs (en nombre de transactions réalisées ainsi qu'en surfaces échangées). Dans le territoire du Scot de l'Ouest Lyonnais, le taux de pénétration des agriculteurs sur le marché agricole est nettement supérieur à celui observé pour l'ensemble du département du Rhône.

On observe une faible représentativité des collectivités au sein du marché agricole de l'Ouest lyonnais. Elles se portent acquéreurs de 2% des surfaces agricoles qui se vendent.

Le marché des espaces de loisirs

Les destinations observées pour ces terrains nus, de moins de 1 hectare, sont multiples : agrandissement du jardin, potager, pâture pour chevaux.

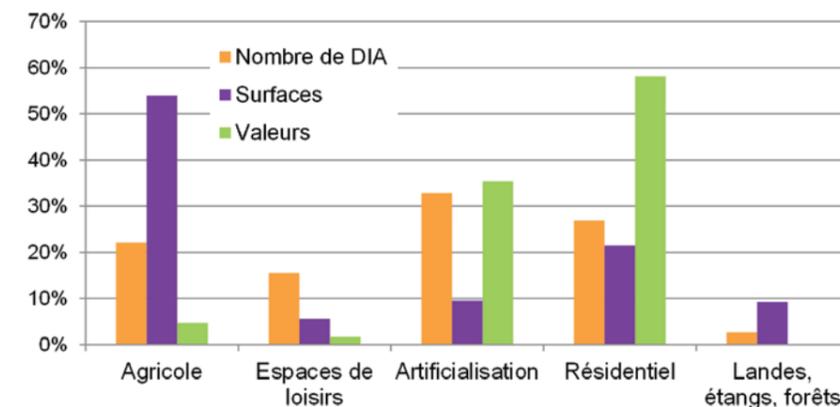
Dans l'Ouest Lyonnais, le marché des espaces de loisirs représente environ 15 ha échangés annuellement, soit une moyenne de 57 ventes sur la période 2010-2012 et 2 600 m² de terrain cédé par vente.

Le prix du foncier de loisirs, supérieur à celui du foncier agricole, est plus élevé dans l'Ouest Lyonnais (5 €/m² en moyenne) que dans le reste du département (2,60 €/m²).

Ce qu'il faut retenir

- Le marché des biens agricoles non bâtis de l'Ouest lyonnais représente 14 % de celui du Rhône par le nombre de transaction mais 5 % par les valeurs ;
- les agriculteurs, premiers acquéreurs de biens agricoles non bâtis (en nombre et surface), sont davantage présents sur ce marché qu'ils ne le sont dans l'ensemble du département ;
- les collectivités sont beaucoup moins présentes sur le marché des biens agricoles non-bâtis de l'Ouest lyonnais qu'elles ne le sont dans l'ensemble du département ;
- la valeur des espaces de loisirs (moins de 1 hectare majoritairement acquis par des non-agriculteurs) est très supérieure à celle observée dans le département du Rhône.

Segments de marché, Ouest lyonnais



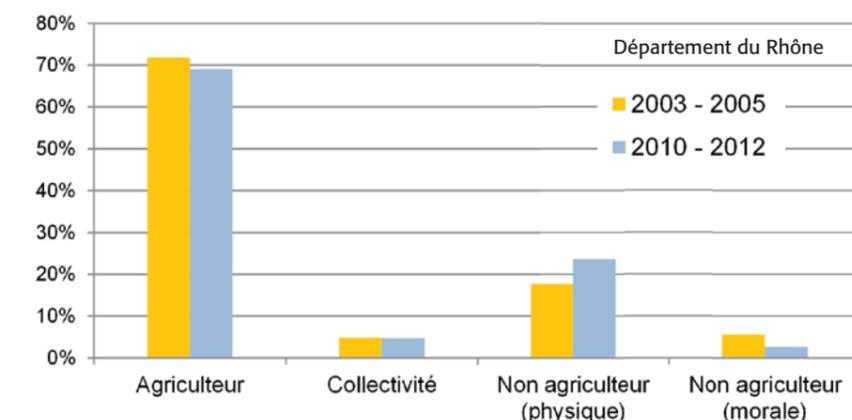
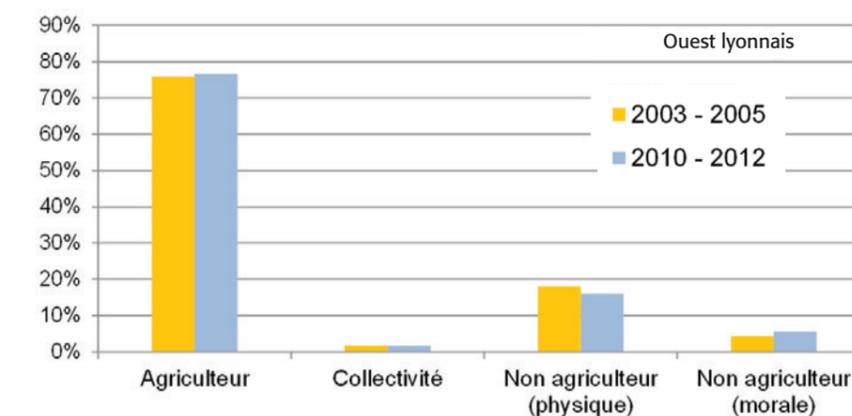
Source : Safer Rhône-Alpes

Marchés des biens agricoles non bâtis

Moyenne triennale 2010-2012	Ouest lyonnais	Département du Rhône
Nombre de DIA	74	514
Surfaces	108,2 ha	894 ha
Surfaces/vente	1,46 ha/lot	1,7 ha/lot
Valeurs	0,6 M€	11,1 M€
Valeurs/lot	8 K€	22 K€

Source : Safer Rhône-Alpes

Marché agricole des biens non bâtis, en surface par type d'acquéreur



Source : Safer Rhône-Alpes

OBJECTIF : Évaluer la sensibilité des bâtiments d'exploitation à la pression urbaine. Les possibilités de construction et de développement du bâti agricole sont essentielles à la vitalité de l'activité. Pour autant, ce bâti peut fragmenter les espaces agricoles quand il perd sa vocation initiale. Cet indicateur rend compte du marché bâti de l'espace rural en nombre, valeur, surface et types d'acquéreurs des biens. Sources : Safer Rhône-Alpes



Marché du bâti agricole, typologie des acquéreurs

Un marché du bâti agricole restreint

Entre 2010 et 2012, le marché du bâti agricole représente en moyenne chaque année 10 notifications de ventes dans le territoire de l'Ouest lyonnais, correspondant à 37 hectares vendus pour une valeur globale de 1,8 M€.

En nombre, le marché du bâti agricole représente 12 % des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché agricole et seulement 8 % des biens bâtis qui se vendent sur le marché total de l'espace rural.

3/4 des bâtiments agricoles acquis par des non agriculteurs

Sur la période 2010-2012, les agriculteurs acquièrent en moyenne 3 bâtiments agricoles sur 4. Ils restent donc les premiers acquéreurs de ces biens. Les non agriculteurs (particuliers et personnes morales) achètent 25 % du bâti agricole pour le destiner à un usage résidentiel, proportion très inférieure à celle observée à l'échelle du Rhône (40 %).

Le prix moyen constaté pour le lot bâti agricole est de 179 K€ (238 K€ dans le Rhône). Ce montant, inférieur à la moyenne départementale facilite l'accès à ces biens par les agriculteurs.

Le marché résidentiel rural

Les ventes de propriétés bâties, tous usages et destinations confondus (agricole, résidentiel, à bâtir) concernent entre 2010 et 2012 une superficie annuelle de 98 hectares, soit une surface moyenne de 8 100 m² par lot vendu. En comparaison, la surface vendue par propriété bâtie s'élève à 10 090 m² en moyenne sur le département du Rhône.

Ces biens bâtis sont essentiellement destinés à un usage résidentiel (59 % des surfaces notifiées, 103 cessions sur 58 hectares) ou concernent des propriétés bâties agricoles (38 % des surfaces notifiées soit 37 hectares).

Seuls 5 % des DIA sont destinés à la construction de nouveaux espaces d'habitat et d'activités économiques, par densification ou renouvellement (3 % des surfaces notifiées, 7 DIA sur 3 hectares).

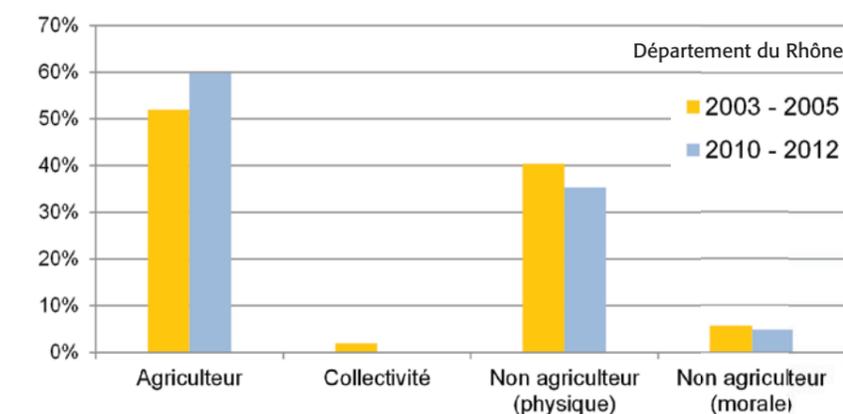
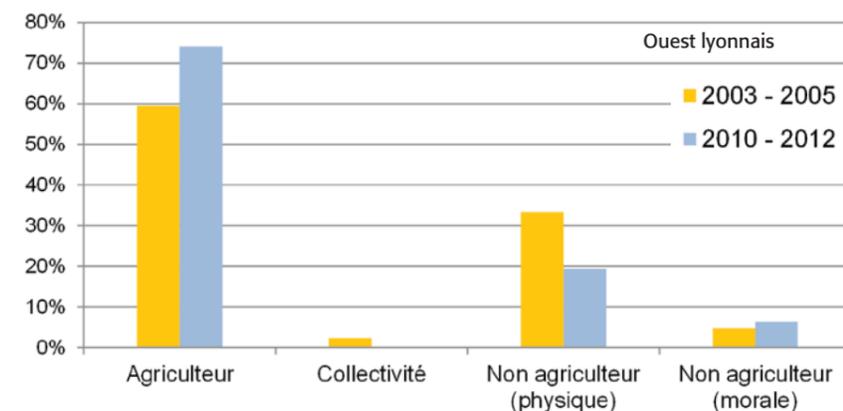
En valeur, le lot moyen résidentiel atteint 290 K€ sur la période 2010-2012 pour une surface moyenne de 5 600 m² (262 K€ pour 5 560 m² dans le Rhône). L'Ouest Lyonnais, territoire attractif pour les actifs de l'agglomération lyonnaise, connaît des prix supérieurs à ceux observés dans l'ensemble du département.

Ce qu'il faut retenir

- Le marché du bâti agricole représente 5 % du marché des biens bâtis de l'espace rural ;
- 75 % des bâtiments agricoles vendus dans l'Ouest lyonnais sont acquis par des agriculteurs, 60 % dans le département du Rhône ;
- les prix des biens bâtis de l'espace rural sont plus élevés dans l'Ouest lyonnais qu'en moyenne dans l'ensemble du département.

Marché agricoles des biens bâtis

en proportion des ventes par type d'acquéreurs

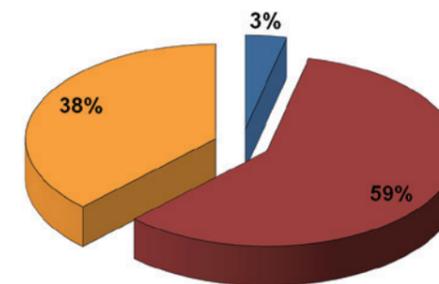


Source : Safer Rhône-Alpes

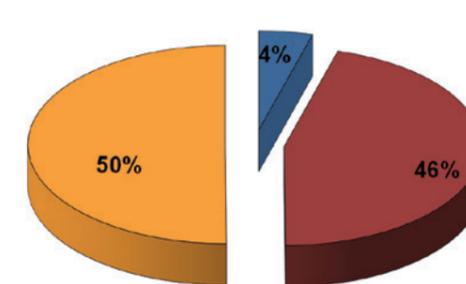
Marchés des biens bâtis de l'espace rural

En surface des lots, moyenne triennale entre 2010 et 2012

Ouest lyonnais



Département du Rhône



Source : Safer Rhône-Alpes

- Marché en vue d'artificialisation
- Marché résidentiel
- Marché agricole

Indicateur N°5

OBJECTIF : Mesurer les évolutions du nombre d'exploitation, des installations et cessations d'activité et l'évolution de l'âge des exploitants. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations et s'intéresse à la pyramide des âges des exploitants. Cette information est complétée par le nombre installations aidées et l'observation de l'évolution du taux de renouvellement.
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles ; MSA ; Chambre d'agriculture du Rhône.

Démographie agricole

1 197 chefs d'exploitations et co-exploitants

En 2010 le territoire du Scot de l'Ouest lyonnais compte 1 197 chefs d'exploitations et co-exploitants pour 966 exploitations. Près des deux-tiers de ces exploitations (65 %) sont des moyennes ou grandes exploitations.

Comparativement, le département du Rhône accueille près de 6000 exploitations dont une part semblable de **moyennes ou grandes exploitations** : 65 % de l'ensemble des exploitations.

Les nouvelles installations confortent la diversité agricole du territoire

Entre fin 2002 et fin 2012, il y a eu 110 **installations aidées** dans l'Ouest lyonnais. La polyculture-élevage reste majoritaire mais toutes les filières sont représentées. 57 % des nouvelles exploitations se sont installées avec un projet de vente directe et 33 % avec un projet de transformation ; contre respectivement 44 % et 24 % de l'ensemble des exploitations en place.

	2000	2010	Évolution 2000 - 2010
Nombre d'exploitations	1 414	966	- 448 - 32 %
Part d'exploitants de plus de 50 ans	48 %	52 %	+ 4 points

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

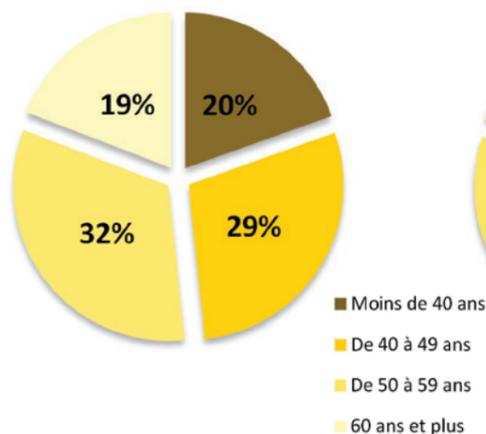


	2010	2011
Taux de renouvellement des exploitations toutes installations/cessations	43 %	62 %

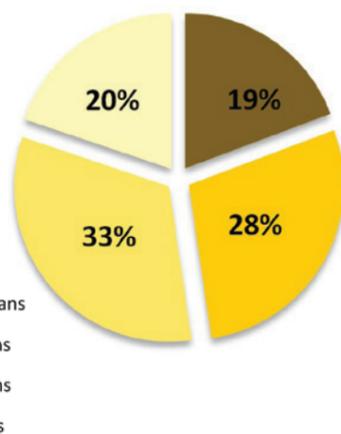
Sources : MSA, Chambre d'agriculture du Rhône

Âge des exploitants en 2010

Ouest lyonnais



Département du Rhône



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2010

Des exploitants légèrement plus jeunes dans l'Ouest lyonnais

51 % des exploitants du territoire de l'Ouest lyonnais ont plus de 50 ans en 2010, contre 53 % pour le Rhône. Les plus de 50 ans représentent 41 % des moyennes et grandes exploitations de l'Ouest lyonnais et 42 % des moyennes et grandes exploitations du département du Rhône.

Les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives des dynamiques économiques, sont donc tenues par des exploitants plus jeunes que la moyenne.

Les exploitants de plus de 60 ans représentent 19 % des exploitations mais seulement 6 % de la **Surface agricole utile**.

Le devenir des exploitations concernées a donc plus d'impact pour le projet agricole du territoire en termes socio-économiques qu'en termes d'occupation et de valorisation des espaces.

Près d'une exploitation sur trois a disparu entre 2000 et 2010

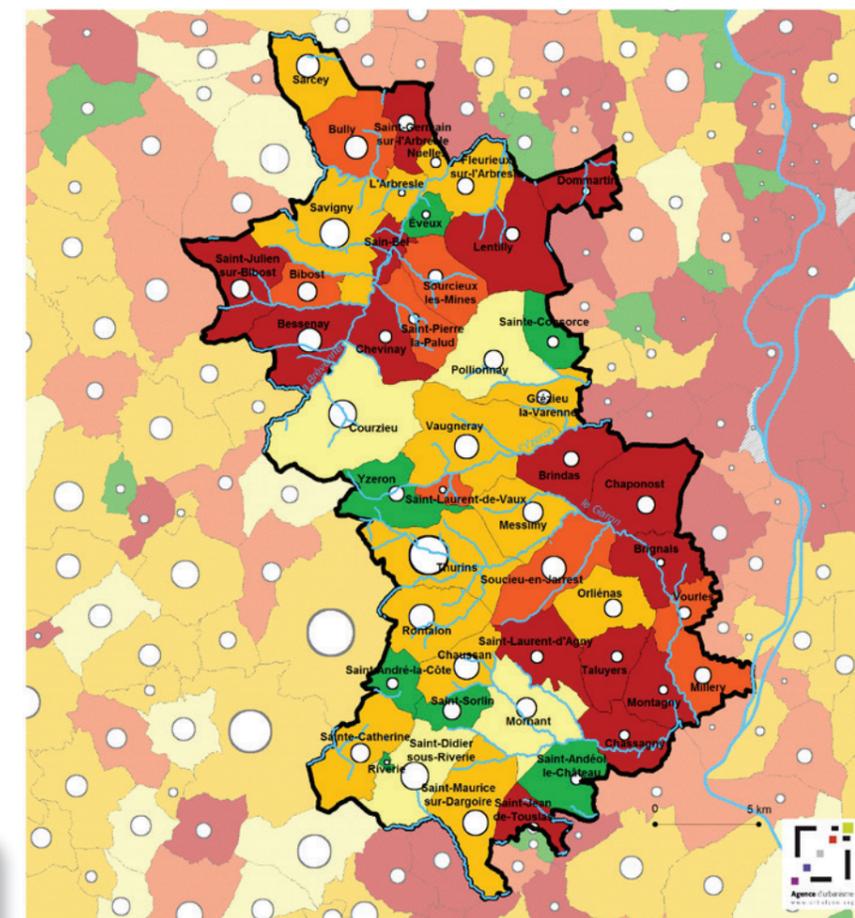
La diminution du nombre d'exploitations de 32 % observée dans l'Ouest lyonnais est plus forte que celle observée en moyenne dans le département du Rhône (baisse de 29 %).

Ce sont les petites exploitations qui subissent les plus fortes pertes. Le nombre des moyennes et grandes exploitations diminue quant à lui de 20 % dans l'Ouest lyonnais et de 27 % dans le territoire départemental.

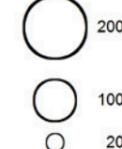
La vallée de la Brévenne, la basse vallée du Garon ainsi que la partie orientale du plateau Mornantais sont les secteurs les plus touchés par la diminution du nombre d'exploitations.

Les secteurs plus éloignés de l'agglomération lyonnaise ou au relief plus prononcé semblent moins touchés par la diminution du nombre d'exploitations.

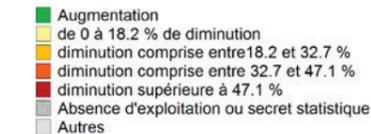
Exploitations agricoles (nombre et évolution)



Nombre d'exploitations en 2010 par commune



Evolution du nombre d'exploitations par commune entre 2000 et 2010 (en %)



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Ce qu'il faut retenir

- 966 exploitations agricoles en 2010 dans l'Ouest lyonnais ;
- 65 % de moyennes et grandes exploitations, identique à la moyenne départementale ;
- les nouvelles exploitations confortent le caractère très diversifié de l'agriculture du territoire et accentuent son orientation vers les circuits courts ;
- des exploitants en moyenne plus jeunes que dans le reste du département ;
- une baisse du nombre d'exploitations de 32 % en 10 ans, diminution plus forte que celle observée dans le Rhône (- 29%) ;
- les vallées de la Brévenne et du Garon sont plus touchées par ce phénomène.

OBJECTIF : Mesurer les évolutions de l'emploi agricole dans les territoires. Cet indicateur s'intéresse à la caractérisation de l'emploi agricole et à ses évolutions en mesurant la main d'œuvre totale puis en distinguant l'importance de la main d'œuvre familiale de la main d'œuvre salariée.
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

L'emploi agricole

Une baisse du nombre d'emplois agricole moins forte que la diminution du nombre d'exploitations

La main d'œuvre totale des exploitations agricoles de l'Ouest lyonnais a diminué de 18 % en 10 ans pour s'établir en 2010 à 1 713 **Unité de travail annuel** (UTA).

Comparativement, le nombre d'exploitations a connu une diminution plus importante. Les exploitations se sont donc restructurées et assurent la pérennité de certains emplois lorsque qu'une exploitation cède son activité.

La baisse du nombre d'UTA est légèrement moins forte dans l'Ouest lyonnais que dans l'ensemble du département du Rhône où elle a été de 24,6 % entre 2000 et 2010.

Des exploitations qui accueillent plus de main d'œuvre

Révéléateur de la dynamique d'agrandissement des exploitations, la main-d'œuvre moyenne par exploitation a progressé en 10 ans de 21 % dans

l'Ouest lyonnais pour s'établir à 1,8 UTA en 2010 (2,3 UTA pour les moyennes et grandes exploitations) contre 1,7 UTA dans le Rhône pour l'ensemble des exploitations (2,3 UTA pour les moyennes et grandes.)

Une main d'œuvre qui se professionnalise

Si elle reste majoritaire avec 1 269 UTA, la place de la main d'œuvre familiale connaît une baisse importante (-25 %) durant la décennie 2000-2010.

Dans le même temps, la main d'œuvre salariée progresse de 13 %.

Au-delà d'une diminution de la main d'œuvre familiale, l'augmentation des formes sociétaires contribue à ces évolutions vers plus de salariat.

En parallèle, la part plus importante de main d'œuvre salariée est révélatrice d'un changement de modèle économique des exploitations agricoles et témoigne de modifications significatives de l'organisation du travail dans les exploitations.

L'importance de la polyculture-élevage se confirme

Sur les 1 713 UTA comptabilisées dans l'Ouest lyonnais, 456 - soit 27 % - le sont dans l'**orientation technico-économique (Otex)** polyculture-élevage.

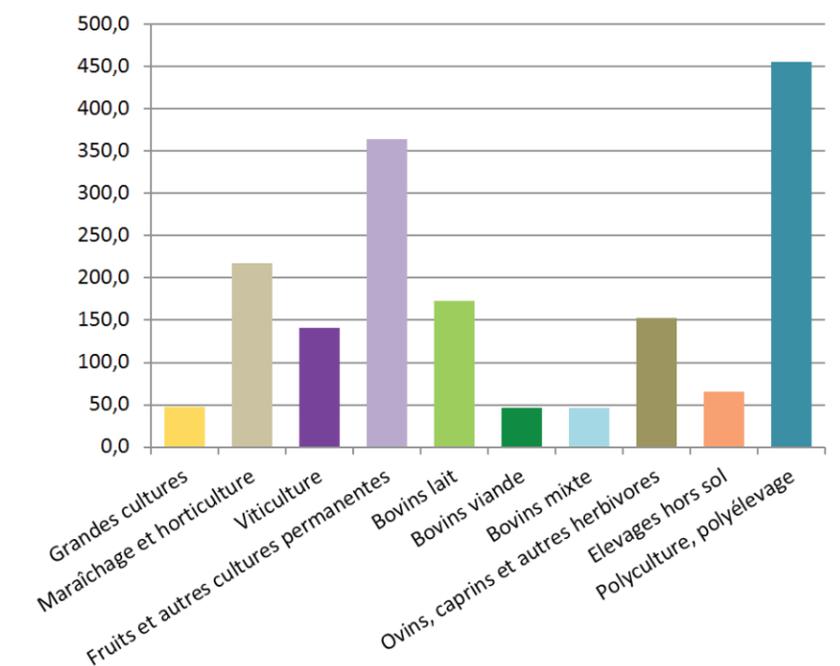
21 % de la main d'œuvre agricole dans l'arboriculture

L'arboriculture, qui regroupe 19 % des exploitations, concerne quant à elle 364 UTA, soit 21 % de la main d'œuvre totale.

Le maraîchage et l'horticulture mobilisent pour leur part 13 % de la main d'œuvre agricole dans l'Ouest lyonnais. Au sein de cette classe c'est l'horticulture qui apparaît particulièrement importante en mobilisant deux fois plus de main d'œuvre que le maraîchage.

Par ailleurs, la part non négligeable de l'**Otex** « ovins, caprins et autres herbivores » dans la main d'œuvre agricole est, en partie, le reflet de l'importance du développement des élevages équins dans l'Ouest lyonnais et témoigne d'une spécificité des espaces agricoles périurbains.

Main d'œuvre par production principale des exploitations en 2010



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2010.

Les exploitations qui ont pour orientation la polyculture-élevage accueillent plus de 450 unités de travail agricole (équivalent temps plein agricole).

Main d'œuvre des exploitations (UTA)

	UTA 2000	UTA 2010	UTA Évolution 2000 - 2010	UTA moyen 2000	UTA moyen 2010	UTA moyen Évolution 2000 - 2010	UTA familiales 2000	UTA familiales 2010	UTA familiales Évolution 2000 - 2010	UTA salariées 2000	UTA salariées 2010	UTA salariées Évolution 2000 - 2010
Ouest Lyonnais (toutes exploitations)	2 078	1 713	- 18 %	1,5	1,8	+ 21 %	1 685	1 269	- 25 %	387	435	+ 13 %
Dont moyennes et grandes exploitations	1 697	1 469	- 13 %	2,2	2,3	+ 8 %	1 339	1 055	- 21 %	352	407	+ 15 %
Département du Rhône (toutes exploitations)	13 414	10 114	- 24,6 %	1,6	1,7	+ 6 %	9 812	6 962	- 29 %	3 551	3 051	- 14 %

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Ce qu'il faut retenir

- 1 713 UTA en 2010, soit une baisse de 18 % depuis 2000 ;
- des exploitations moins nombreuses mais qui embauchent plus ;
- diminution de la main d'œuvre familiale au profit du salariat, induisant des modifications de l'organisation du travail dans les exploitations ;
- la polyculture élevage qui confirme son importance, fondatrice de l'identité agricole de l'Ouest lyonnais ;
- importance de l'horticulture et des élevages équins liée à la proximité lyonnaise.

Indicateur
N°7

OBJECTIF : Mesurer le potentiel de production de l'agriculture d'un territoire et son évolution. Cet indicateur s'intéresse au potentiel de production des exploitations et leur répartition en petites, moyennes et grandes exploitations. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Dimension économique des exploitations

À propos des petites, moyennes et grandes exploitations

Une part significative de petites exploitations est tenue par des exploitants de plus de 60 ans disposant de moins de 5 hectares. Malgré un faible poids économique, elles constituent une part parfois importante du nombre total d'exploitations. Il est donc pertinent d'étudier à part les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives de l'économie agricole d'un territoire. La différence de dimension économique des exploitations se mesure à l'aide de la production brute standard.

Une dimension économique légèrement supérieure à la moyenne départementale

Avec 66 800 k€ de **produit brut standard** pour l'ensemble des exploitations de l'Ouest lyonnais, la moyenne par exploitation s'établit à 69 k€.

Cette moyenne par exploitation est légèrement supérieure à celle observée dans le département (63 k€) et peut s'expliquer, dans l'Ouest lyonnais, par la part plus importante de cultures à fort potentiel comme le maraîchage, l'horticulture ou l'arboriculture.

La viticulture, autre production végétale au fort potentiel, est proportionnellement moins présente dans l'Ouest lyonnais que dans le département du Rhône.

Les petites exploitations en forte diminution

On compte 336 petites exploitations dans l'Ouest lyonnais en 2010 et 630 moyennes et grandes exploitations.

Ces dernières représentent 65 % de l'ensemble des exploitations du territoire, proportion équivalente à la moyenne départementale.

Les moyennes et grandes exploitations se maintiennent mieux. Leur nombre total a diminué de 19 % entre 2000 et 2010 quand le nombre de petites exploitations diminuait de 47 %.

La très forte diminution des petites exploitations reflète également la progression du potentiel de production de certaines d'entre-elles qui deviennent moyennes ou grandes exploitations en 2010.

Taille et dimension économique des exploitations

	Moyennes et grandes exploitations en 2000	Moyennes et grandes exploitations en 2010	Évolution 2000-2010	Produit brut standard moyen pour l'ensemble des exploitations
Ouest lyonnais	780 Soit 56 % du total des exploitations	630 Soit 65 % du total des exploitations	- 19 %	69 k€
Département du Rhône	-	3 837 Soit 65 % du total des exploitations	-	63 k€

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Ce qu'il faut retenir

- Une diminution très forte des petites exploitations ;
- Une dimension économique supérieure à la moyenne départementale du fait des productions végétales à haute valeur ajoutée.

Indicateur
N°8

OBJECTIF : Mesurer dans les territoires, les évolutions que connaissent les exploitations agricoles dans leur taille et dans leur statut. Cet indicateur correspond à la surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations, et à son évolution, ainsi qu'à la répartition des exploitations entre structures individuelles et structures collectives. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Statut et taille des exploitations

Des surfaces par exploitation modestes

En 2010 la surface agricole utile moyenne des exploitations de l'Ouest lyonnais est de 24 hectares. Elle était de 17 hectares en 2000, soit une augmentation de 36 % en 10 ans.

En comparaison, la SAU moyenne des exploitations du département du Rhône est de 23 hectares, pour une augmentation de 30 % depuis 2000.

L'Ouest lyonnais est, à l'image du département du Rhône, un territoire où les exploitations sont dans l'ensemble de taille modeste comparée à la moyenne nationale (55 hectares).

L'agrandissement des exploitations se réalise essentiellement en faire-valoir indirect (par location de nouvelles terres, sans acquisition). La part de la SAU en propriété est en effet passée de 33 % en 2000 à 23 % en 2010.

Par ailleurs, les moyennes et grandes exploitations ont une surface agricole plus importante (32 ha) dans l'Ouest lyonnais que dans l'ensemble du département du Rhône.

Diminution du nombre d'exploitations individuelles et progression des formes sociétaires

Les **exploitations individuelles** restent majoritaires, malgré leur diminution. En 2010, elles représentent 79 % des exploitations de l'Ouest lyonnais (et 60 % de la SAU). En 2000, ce statut d'exploitation individuelle concernait 87 % des exploitations.

Comme l'augmentation de la part du salariat, l'augmentation des **formes sociétaires** participe aux mutations socio-économiques des exploitations. Le statut de chacun est mieux défini, plus codifié, avec des conséquences sur l'organisation du travail au sein même des exploitations.

Ce qu'il faut retenir

- Des tailles d'exploitations dans la moyenne départementale du fait des faibles surfaces habituelle en maraîchage, arboriculture et viticulture mais aussi de la taille modeste des exploitations d'élevage ou de grandes cultures ;
- Un agrandissement qui se poursuit et une progression des formes sociétaires ;
- 23 % de l'espace cultivé est la propriété des exploitants en 2010 contre 33 % en 2000.

SAU des exploitations et exploitations individuelles

	Part d'exploitations individuelles en 2000 et part de leur SAU	Part d'exploitations individuelles en 2010 et part de leur SAU	SAU moyenne en 2000	SAU moyenne en 2010	Évolution 2000-2010	Faire valoir direct* en 2000 et % de la SAU totale	Faire valoir direct* en 2010 et % de la SAU totale	Évolution 2000-2010
Ouest lyonnais	87 % 72 %	79 % 60 %	17 ha	24 ha	+ 36 %	8 252 ha 33 %	5 231 ha 23 %	- 37 %
Département du Rhône	87 % 74 %	80 % 62 %	18 ha	23 ha	+ 30 %	-	-	-

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

* Part de la SAU dont les exploitants sont également les propriétaires

OBJECTIF : Connaître les dominantes agricoles du territoire. Cet indicateur correspond au nombre et à la surface des exploitations en fonction de leur production principale (Otex : orientation technico-économique des exploitations). En parallèle seront observés la place de l'agriculture biologique et des signes officiels de qualité.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, DDT69 - Registre parcellaire graphique

Productions principales des exploitations

Exploitations en agriculture biologique	53
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>5,5 %</i>
Exploitations ayant au moins une production reconnue par un signe de qualité	270
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>28 %</i>
Dont Exploitations avec AOC, IGP ou Label	152
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>16 %</i>

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Appellation d'origine contrôlée présente dans le territoire :
AOC viticole Bourgogne, appellations régionales
AOC viticole Beaujolais
AOC viticole Coteaux du Lyonnais

45 % des exploitations sont en polyculture-élevage ou arboriculture

En 2010, 253 exploitations (soit 26 %) ont la polyculture-élevage pour **Otex** et 185 (19 %) ont pour Otex les fruits et autres cultures permanentes. La situation est différente dans le Rhône où les exploitations viticoles sont majoritaires.

Les exploitations fruitières sont celles qui voient leur nombre baisser le plus fortement (- 48 % entre 2000 et 2010) suivies des élevages hors-sol (- 43 %).

Les Otex pour lesquels le nombre d'exploitations se maintient le mieux sont le maraîchage et horticulture en progression de 6 %, et les élevages allaitant (à - 8 %).

Forte progression de l'agriculture biologique et des signes de qualité

53 exploitations de l'Ouest lyonnais, soit 5,5 % de l'ensemble des exploitations, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion. Ce chiffre, en forte progression, est nettement supérieur à la moyenne du Rhône (3 %).

270 exploitations (28 %) de l'Ouest lyonnais ont en 2010 une production reconnue par un **signe de qualité**, contre 52 % dans le Rhône (vin compris) ; elles étaient 20 % en 2000.

Parmi elles, 152 ont au moins une production reconnue par une appellation d'origine, un label ou une indication géographique protégée.

Grande diversité du territoire et de ses exploitations

La répartition des exploitations par filière laisse apparaître une grande diversité des productions dans l'Ouest lyonnais.

La part importante (26 %) des exploitations en polyculture-élevage est un premier indicateur de cette diversité qui se retrouve dans les Otex plus spécialisées. Ainsi, seulement 3,6 % des exploitations sont spécialisées en maraîchage mais 29 % des 966 exploitations de l'Ouest lyonnais cultivent des légumes. 6 % des exploitations sont spécialisées en grandes cultures mais 51 % de l'ensemble des exploitations en cultivent et 19 % des exploitations sont spécialisées en arboriculture mais 50 % de l'ensemble des exploitations cultivent des fruits.

Élevage dans les Monts, viticulture au nord et arboriculture dans les vallées du Garon et de ses affluents

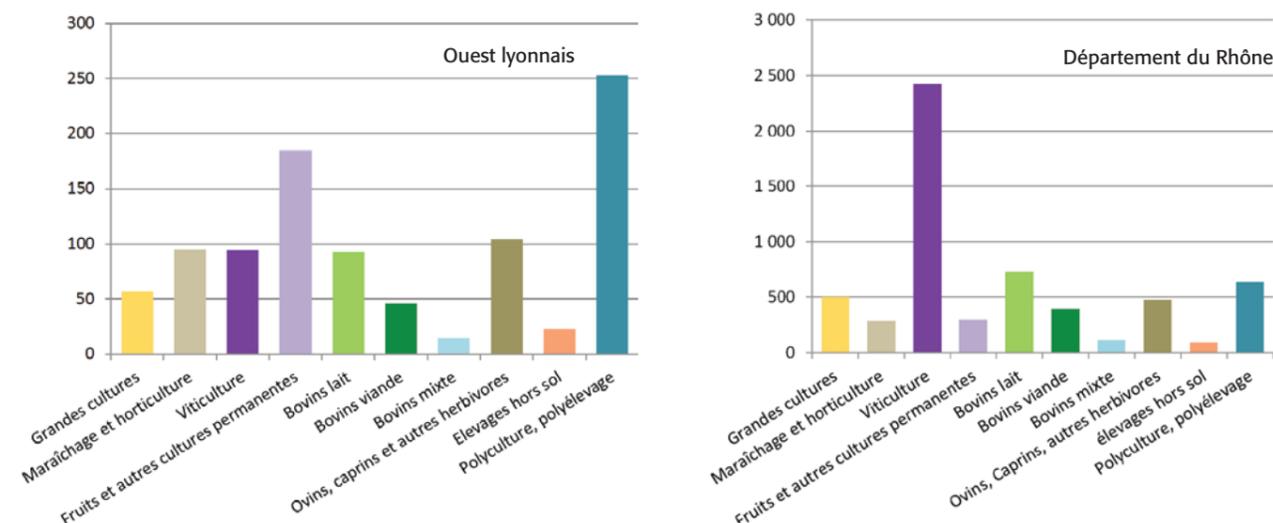
L'ensemble des communes de l'Ouest-Lyonnais sont caractérisées par la polyculture-élevage (chiffres clés par commune, page 26) notamment car elles accueillent une diversité d'exploitations spécialisées dans des productions différentes.

Certaines communes sont plus spécialisées. Sainte-Catherine et Saint-André-la-Côte sont spécialisées dans l'élevage laitier comme le territoire limitrophe des Monts-du-Lyonnais. Au nord, Sarcey, Bully et Saint-Germain-Nuelles marquent la limite sud du Beaujolais par leur spécialisation en viticulture. Le long du Garon, Soucieu-en-Jarrest, Vourles et Millery sont spécialisées en arboriculture.

Ce qu'il faut retenir

- 26 % des exploitations en polyculture-élevage
19 % en arboriculture ;
- l'arboriculture et l'élevage hors-sol accusent les plus fortes diminutions ;
- bien implantés dans le territoire, l'agriculture biologique et les autres signes de qualité continuent leur progression ;
- un territoire particulièrement diversifié, composant avec des secteurs agricoles plus spécialisés en viticulture, élevage laitier ou arboriculture.

Nombre d'exploitations réparties par leur production principale en 2010



Source: Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Plus de 250 exploitations de l'Ouest lyonnais ont pour orientation la polyculture-élevage, à ne pas confondre avec leur assolement (occupation culturelle du sol) souvent diversifié.

Surface moyenne des exploitations par production dominante (en hectares)

Type de production	2000	2010
Grandes cultures	13	19
Maraîchage et horticulture	4	8
Viticulture	12	14
Fruits et autres cultures permanentes	10	11
Bovins lait	40	54
Bovins viande	28	45
Bovins mixte	65	94
Ovins, caprins et autres herbivores	11	19
Élevages hors sol	10	15
Polyculture, polyélevage	22	27
<i>SAU moyenne des exploitations, toutes productions confondues</i>	<i>17</i>	<i>24</i>

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Surfaces déclarées dans le cadre de la PAC en 2012	Ouest Lyonnais	Département du Rhône
Surface totale déclarée dans le cadre de la PAC	19 915 hectares (87 % de la SAU)	113 962 hectares (82 % de la SAU)
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	4,6 %	3,3 %

Sources : DDT69, Registre parcellaire graphique

OBJECTIF : Recenser les équipements agricoles collectifs pour mieux les protéger de l'urbanisation. Cet indicateur vise à mesurer le nombre et la localisation des équipements collectifs agricoles qui participent à la structuration des filières et à leur ancrage territorial. Il s'intéressera particulièrement aux équipements d'irrigation qui peuvent être remis en cause par la croissance urbaine.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, SMHAR, Spot-Thema

Équipements agricoles, irrigation

Ce qu'il faut retenir

- Le potentiel irrigable couvre 13 % de la SAU ;
- Le potentiel irrigable a fortement baissé mais cette baisse est plus liée à des facteurs internes à l'agriculture qu'à l'artificialisation des sols autour des réseaux d'irrigation.

Un potentiel irrigable important dans l'Ouest lyonnais

En 2010, les exploitants agricoles ont déclaré un potentiel irrigable de plus de 3000 hectares ce qui représente 13 % de la surface agricole utile de l'Ouest lyonnais.

En comparaison, le potentiel irrigable déclaré pour l'ensemble du département du Rhône ne couvre que 8 % de sa surface agricole utile totale.

Le réseau d'irrigation collective, développé dans les années 1970, permet encore aujourd'hui au territoire de l'Ouest lyonnais d'accueillir une grande diversité de production.

Les terrains équipés mieux préservés de l'artificialisation mais qui perdent plus leur usage agricole

L'indicateur n°1 portant sur l'occupation du sol (p. 6) indique que les espaces agricoles ont diminués de plus de 2 % entre 2000 et 2010. L'observation de l'occupation du sol dans un périmètre proche du réseau d'irrigation indique, quant à elle, une diminution des espaces agricoles légèrement moindre, de 1 % entre 2000 et 2010.

Dans le même temps, le potentiel irrigable déclaré au recensement agricole diminue de 21 % pour s'établir en 2010 à 3 006 hectares.

Cette évolution importante peut notamment s'expliquer par la forte diminution des surfaces de cultures très irriguées (certains fruits) mais reflète parfois plus un changement de déclaratif qu'un changement de pratique. Pour autant, l'augmentation des coûts d'irrigation, la dégradation de la disponibilité de la ressource et une réglementation renforcée sur les usages de l'eau limitent les possibilités d'irrigation.

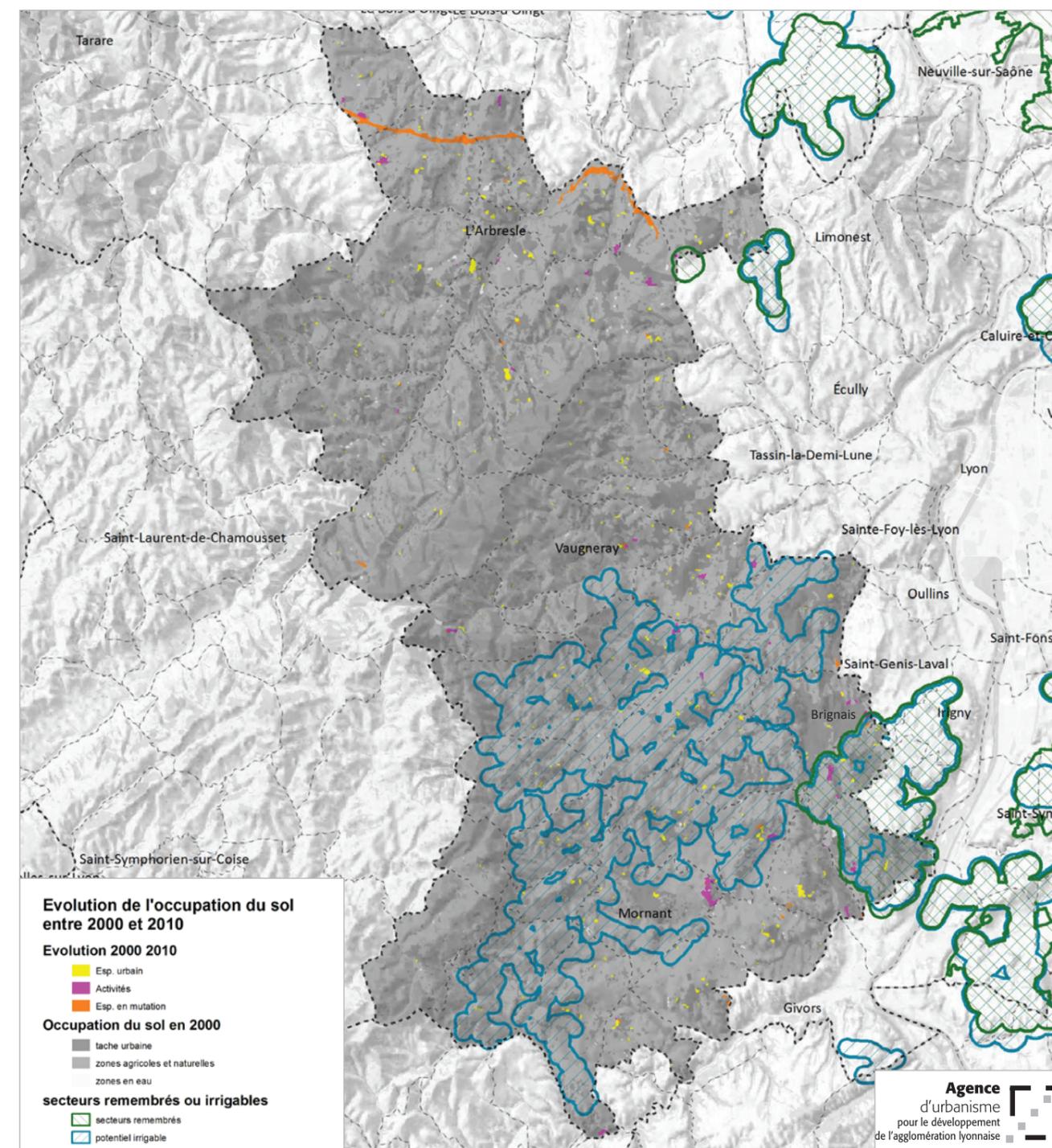
Potentiel et surfaces irrigables du territoire

	Espaces agricoles à proximité du réseau d'irrigation collective*	Évolution depuis 2000	Surfaces irrigables déclarées au recensement	Évolution depuis 2000
Ouest lyonnais	8 927 hectares <i>Soit 31 % des espaces agricoles</i>	- 1 %	3 006 hectares <i>Soit 13 % de la SAU</i>	- 21 %
Département du Rhône	23 170 hectares <i>Soit 14 % des espaces agricoles</i>	- 2 %	11 580 hectares <i>Soit 8 % de la SAU</i>	- 16 %

* Type d'occupation du sol dans un rayon autour des réseaux d'irrigation, de 500 mètres dans les plateaux et plaines du nord et de l'est lyonnais, et de 300 mètres dans les vallons de l'ouest

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010 ; Spot-Thema

Artificialisation des terres potentiellement irrigables



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise ; DDT69, Smhar ; Cadastre

Indicateur
N°11

OBJECTIF : Mesurer l'importance des activités de diversification dans l'économie agricole des territoires. Cet indicateur mesure le nombre d'exploitations impliquées dans une activité de diversification en les répartissant par types de diversification.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Diversification au sein des exploitations

29 % des exploitations ont une activité de diversification

Avec 278 exploitations qui réalisent au moins une **activité de diversification**, le territoire de l'Ouest lyonnais se situe au-dessus de la moyenne départementale (19 %).

Importance de la transformation fruitière

150 exploitations agricoles de l'Ouest lyonnais se sont diversifiées dans la transformation «autres produits» (notamment les fruits).

Cette situation se rapproche de celle observée dans le département du Rhône, où c'est également la première activité de diversification.

Comme dans le département du Rhône, la transformation laitière est la deuxième activité de diversification du territoire de l'Ouest lyonnais où elle concernent 80 exploitations.

Faible part de l'agritourisme et du travail à façon

La part de la diversification en hébergement, restauration et en travail à façon est plus faible qu'à l'échelle départementale.

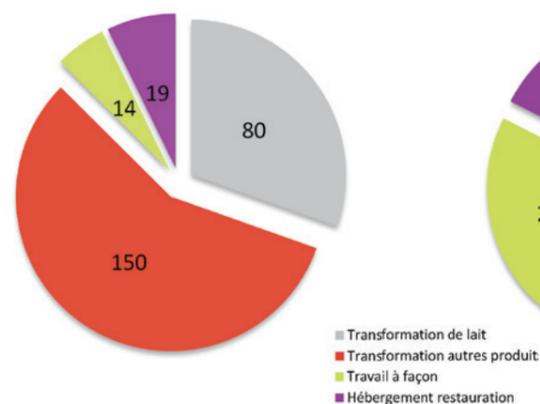
Cette faiblesse de l'offre d'hébergement et de restauration au sein des exploitations peut surprendre au regard du potentiel touristique de l'Ouest lyonnais, de la qualité de ses paysages et de la proximité à l'agglomération lyonnaise.

Ce qu'il faut retenir

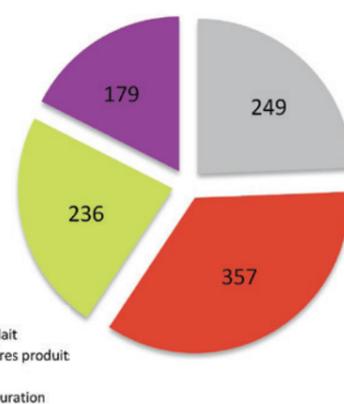
- 29 % des exploitations ont une activité de diversification ;
- Dont une part importante pour du travail à façon (transformation d'un produit agricole pour un tiers ou prestation de service, pour une collectivité par exemple).

Types de diversification en 2010

Ouest lyonnais
(concerne 278 exploitations)



Rhône
(concerne 1 126 exploitations)



Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

Indicateur
N°12

OBJECTIF : Mesurer la part des circuits courts dans les territoires. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations impliquées dans un circuit court de commercialisation et le nombre d'exploitations qui réalisent plus de 75% de son chiffre d'affaires dans ces circuits. Il mesure également les principaux modes de commercialisation en circuits courts.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Commercialisation en circuits courts

52 % des exploitations impliquées dans au moins un circuit court

499 exploitations, soit 52 % des exploitations de l'Ouest lyonnais, sont impliquées dans au moins un **circuit court**. Ce mode de commercialisation est mieux implanté dans l'Ouest lyonnais qu'en moyenne dans le département où ils concernent 42 % des exploitations.

La vente directe, une forme privilégiée de circuit court

Sur les 499 exploitations impliquées dans un circuit court, 428 réalisent de la vente directe, soit 86 % d'entre elles.

Les circuits courts, un débouché majoritaire pour la moitié des exploitations

Sur 499 exploitations impliquées dans un circuit court, 269 soit 54 % d'entre elles, réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires dans ce débouché (hors vin).

Cette proportion est supérieure à celle observée dans le département, où 50 % des exploitations impliquées en circuit court y réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires.

Ce qu'il faut retenir

- 52 % des exploitations sont impliquées dans au moins 1 circuit court ;
- 86 % des exploitations en circuit court vendent en direct ;
- 28 % de l'ensemble des exploitations réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires par les circuits courts.

Les exploitations agricoles impliquées dans un circuit court

	Exploitations impliquées dans au moins un circuit court	Part de l'ensemble des exploitations	Exploitations impliquées en vente directe	Part de l'ensemble des exploitations	Exploitations qui réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires en circuit court	Part de l'ensemble des exploitations
Ouest lyonnais	499	52 %	428	44 %	269	28 %
Département du Rhône	2 500	42 %	2 347	39 %	656	11 %

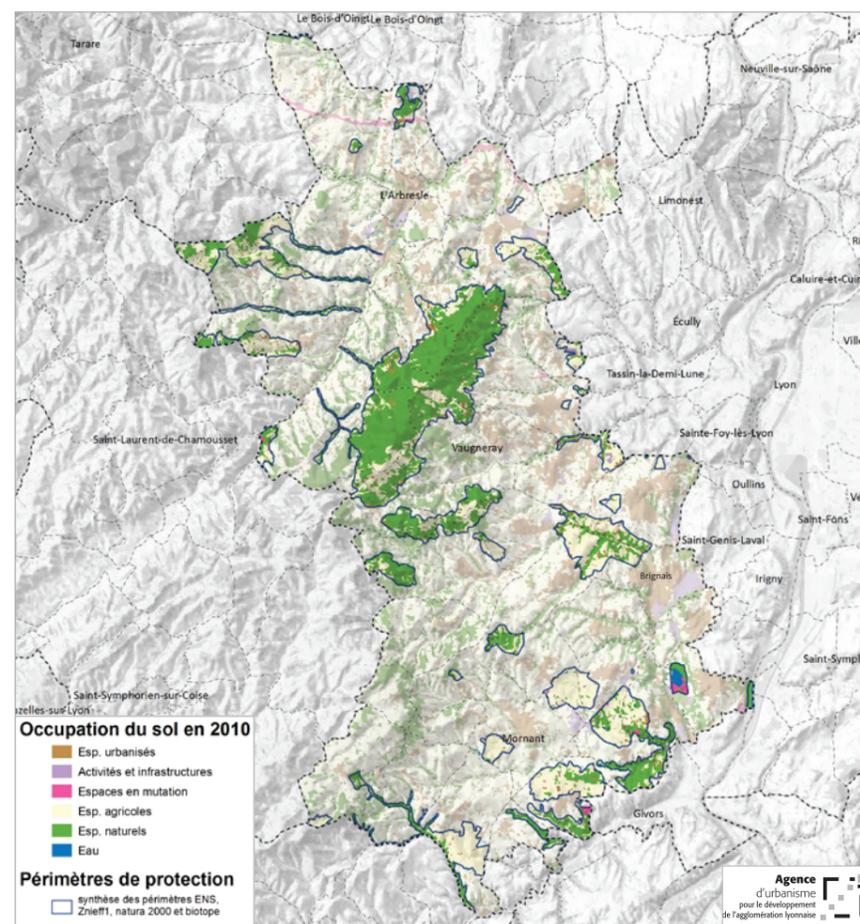
Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

Indicateur
N°13

OBJECTIF : Rendre compte de la place des activités agricoles au sein des espaces protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique. Même s'ils ne représentent pas l'ensemble des outils et mesures de protection et de gestion de l'environnement, l'indicateur se concentre sur l'étude des Espaces naturels sensibles, des espaces Natura 2000, des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique et des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Sources : Spot-Thema ; Dreal ; DDT69 - Registre parcellaire graphique

Espaces agricoles protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique

Occupation du sol dans les espaces protégés et/ou inventoriés



Sources : Dreal ; Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Espaces agricoles dans les espaces naturels protégés/inventoriés	Total des espaces protégés/inventoriés*	Espaces naturels sensibles	Natura 2000	Znieff 1	Biotope
Surface agricole (hectares)	4 355	2 373	-	2 900	226
Part des espaces agricoles	44 %	35 %	-	55 %	69 %
Surface déclarée dans le cadre de la PAC (hectares)	4 873				
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	3,5 %				

Sources : RPG DDT69, Dreal, Spot Thema

* tous périmètres confondus

44 % des espaces protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique sont agricoles

L'Ouest lyonnais compte 10 000 hectares protégés ou inventoriés au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des espaces Natura 2000 (N2000), des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF de type 1) et des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB).

La place qu'occupent les activités agricoles au sein des ENS, N2000, ZNIEFF et APPB est révélatrice à la fois de la nécessaire prise en compte des enjeux écologiques par les activités agricoles mais également de l'importance des activités agricoles dans l'entretien de ces espaces et de leur diversité.

La bio moins représentée dans les espaces protégés/inventoriés que dans l'ensemble du territoire

La part de l'agriculture biologique reste faible au sein de ces espaces protégés/inventoriés, occupant 3,5 % du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC. Elle est inférieure à la part qu'elle occupe dans l'ensemble du territoire de l'Ouest lyonnais (4,6 % du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC).

Ce qu'il faut retenir

- 44 % des espaces protégés/inventoriés sont agricoles ;
- La bio y est en moyenne moins représentée que dans l'ensemble du territoire.

Indicateur
N°14

OBJECTIF : Rendre compte de la place des activités agricoles au sein des espaces délimités en raison de l'enjeu de protection de la ressource en eau potable. L'indicateur se concentre sur l'étude des Aires d'alimentation des Captages et sur les Périmètres, plus restreints, de protection éloignée des captages.

Sources : Spot-Thema ; Agence Régionale de Santé ; DDT69 - Registre parcellaire graphique

Eau potable et agriculture

57 % des aires d'alimentation de captage sont agricoles

Les aires d'alimentation de captage (AAC) couvrent 1 057 hectares et les périmètres de protection éloignée (PPE) couvrent 806 hectares du territoire de l'Ouest lyonnais. 57 % de ces aires et 40 % de ces périmètres sont agricoles.

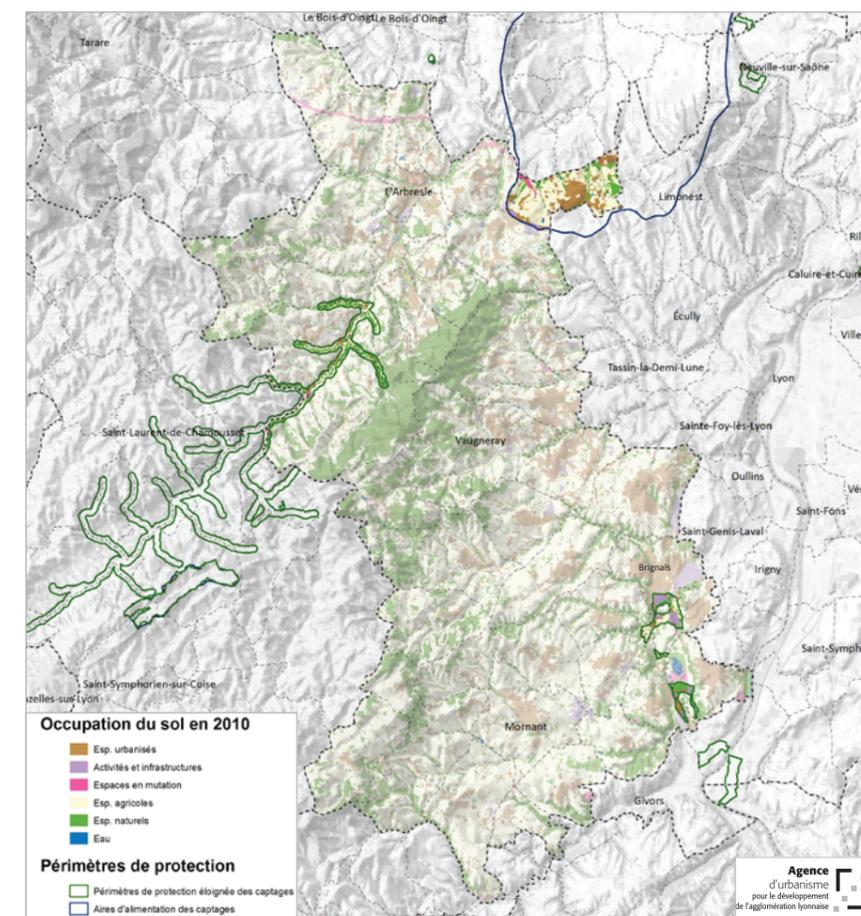
L'agriculture joue donc un rôle essentiel dans la protection de la ressource en eau.

La diminution des espaces agricoles par l'artificialisation a été supérieure à la moyenne de l'Ouest lyonnais au sein des PPE et des AAC (respectivement - 2,3 % et - 3,4 % contre - 1,6 % pour l'ensemble des espaces agricoles de l'Ouest lyonnais).

La bio très peu représentée dans les périmètres de protection éloignée (PPE) et les Aires d'alimentation des captage d'eau potable

Dans l'Ouest lyonnais, l'agriculture biologique représente 4,6 % de l'ensemble du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC (indicateur 9) ; mais 0 % de celui-ci dans les AAC et 1,5 % au sein des PPE.

Aires d'alimentation et périmètres de protection éloignée des captages



Sources : DDT69 ; Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Agriculture biologique et périmètre de protection de la ressource en eau potable	Ouest Lyonnais	Département du Rhône
Parcellaire déclaré dans le cadre la PAC au sein des aires d'alimentation des captages	369 hectares	15 221 hectares
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	0 %	2 %
Parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC au sein des périmètres de protection éloignée	477 hectares	5 299 hectares
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	1,5 %	3,8 %

Sources : DDT69 - Registre parcellaire graphique, ARS

Ce qu'il faut retenir

- Les PPE et les AAC sont en moyenne plus touchés par l'artificialisation que l'ensemble des espaces agricoles et naturels ;
- La part de l'agriculture biologique dans ces espaces est très faible.

Bilan des indicateurs

L'Ouest lyonnais se caractérise par une agriculture très diversifiée où arboriculture, viticulture et élevage se côtoient et façonnent les paysages. Cette diversité se retrouve au sein même des exploitations qui demeurent peu spécialisées. Aujourd'hui, au-delà des difficultés rencontrées dans certaines filières, le territoire fait le choix de la qualité et de la proximité.

518 hectares d'espaces agricoles et naturels artificialisés en 10 ans

Les espaces agricoles occupent en 2010 59 % de la surface du territoire. Entre 2000 et 2010 ce sont 518 ha qui ont été artificialisés. Cette croissance de la ville s'est faite à 85 % au détriment des espaces agricoles et pour 44 % en faveur du développement résidentiel sur l'ensemble des communes du territoire mais de façon plus prononcée dans sa partie est, proche de l'agglomération lyonnaise.

Le rythme d'artificialisation (6,5 %) croissant entre 2000 et 2010 est révélateur de l'influence de l'agglomération lyonnaise dans la dynamique de ces territoires.

Parallèlement, l'évolution de l'occupation du sol du territoire de l'Ouest lyonnais est marquée par la construction de l'autoroute A89, perçue à travers la forte progression des surfaces en chantier entre 2000 et 2005 et le plus fort impact de l'artificialisation sur les espaces naturels en comparaison des autres territoires du département.

Un tiers des exploitations a disparu en dix ans

La baisse du nombre d'exploitations a été plus forte dans l'Ouest lyonnais qu'en moyenne dans le département du Rhône entre 2000 et 2010. Cette évolution est due à deux phénomènes : la disparition, pendant la décennie, des plus petites exploitations qui ont perdu la moitié de leur effectif et la crise dans la filière arboricole qui a fortement touché les vallées de la Brévenne et du Garon.

Pour autant, la baisse de la surface agricole utile des exploitations est proche de la moyenne départementale (- 8 %). L'agrandissement et la restructuration des structures a ainsi pour partie compensé, en terme d'occupation et de valorisation de l'espace, la baisse plus forte du nombre d'exploitations.

La pérennité des exploitations est fragilisée quand s'ajoutent aux difficultés économiques, rencontrées notamment par les éleveurs laitiers ou les arboriculteurs, des difficultés liées à la progression de l'urbanisation comme les conflits de voisinage ou la pression accrue sur le foncier.

Ainsi, garantir la vocation agricole des espaces cultivés est une des réponses à la question du devenir agricole du territoire dans un contexte de poursuite de la périurbanisation.

Une superficie moyenne des exploitations qui cache une grande diversité de structure

Avec 24 hectares de surface agricole utile, les exploitations de l'Ouest lyonnais sont dans la moyenne du département. Comme pour ce dernier, ce chiffre masque une grande diversité d'orientation à l'autre. Ainsi, la SAU moyenne en maraîchage-horticulture s'établit à 8 hectares quand les élevages bovin mixte s'étendent sur 94 hectares.

22 946 hectares de SAU, dont 7 000 hectares en polyculture-élevage

L'ensemble des exploitations de l'Ouest lyonnais présente un profil très diversifié où toutes les productions sont représentées. L'orientation polyculture-élevage, première en terme d'exploitations et de surface reflète bien cette diversité au sein même des exploitations.

En parallèle, l'arboriculture est présente dans les secteurs bénéficiant de l'irrigation collective (vallons de l'Yzeron et du Garon) ou individuelle (vallée de la Brévenne). La viticulture est bien implantée au nord du territoire, sud de l'aire d'appellation Beaujolais et dans la vallée du Garon (appellation Coteaux du lyonnais). Enfin, l'élevage bovin est dominant sur le plateau mornantais, non irrigué, et dans les monts du lyonnais.

Des évolutions contrastées en fonction des productions

Les vallées de la Brévenne et du Garon sont les secteurs où le nombre d'exploitations diminue le plus fortement. Ce sont à la fois des secteurs arboricoles en difficulté et des secteurs qui subissent une pression urbaine importante, autour de l'Arbresle pour la vallée de la Brévenne et au contact de l'agglomération lyonnaise pour la vallée du Garon.

La diminution du nombre d'exploitations et de la SAU est moins forte dans les secteurs au relief accentué, crêts boisés et monts du lyonnais. Pour autant, la question de la reprise des exploitations d'élevage dans un contexte de difficultés économiques et sociales est cruciale.

Des exploitations en mutation, un nouveau modèle économique

Comme sur l'ensemble du territoire français, les exploitations s'agrandissent et accueillent plus de main d'œuvre.

Les statuts évoluent vers des formes sociétaires et la part du salariat est en augmentation. Ces évolutions, fortes dans l'Ouest lyonnais où le salariat progresse de 13 %, sont révélatrices d'un changement de modèle des exploitations agricoles, pour lesquelles l'organisation autour d'une famille est moins prégnante qu'auparavant.

L'influence urbaine se fait sentir dans les types de productions agricoles

Comme dans le reste du département, les filières qui marquent le recul le plus important sont l'arboriculture et l'élevage laitier, en difficulté économique.

Parallèlement, le maraîchage, l'horticulture et l'élevage équin se développent fortement, en surface, nombre d'exploitation ou main d'œuvre salariée. Ces évolutions, qui perturbent parfois le tissu agricole traditionnel, témoignent de nouvelles attentes sociétales, en terme de pratiques alimentaires ou de loisirs.

Circuits courts, agriculture biologique et diversification à l'honneur

La moitié des exploitations de l'Ouest lyonnais sont engagées dans un circuit court de commercialisation et 44 % font de la vente directe.

En parallèle, la bio et les activités de diversification sont en moyenne plus présents que dans les autres territoires du département.

Néanmoins, la bio reste peu développée autour des captages d'eau potable et au sein des périmètres environnementaux de protection ou d'inventaire.

La mosaïque agricole fondatrice de l'identité de l'Ouest lyonnais

Permise par l'irrigation, la diversité agricole est une composante essentielle du territoire. À l'origine de sa richesse paysagère, elle lui permet de répondre autant aux attentes du bassin de consommation lyonnais que de s'inscrire dans une dynamique de filières.

Aujourd'hui, la question de la valorisation des espaces et de la capacité d'organisation collective des agriculteurs se pose alors que la reprise des exploitations laitières et fruitières reste difficile.

Chiffres clefs du recensement agricole 2010 Communes du **Scot de l'Ouest lyonnais**

Communes	Nombre d'exploitations en 2010	Nombre d'exploitations en 2000	SAU des exploitations en 2010	SAU des exploitations en 2000	Évolution 2000-2010 SAU des exploit. (en %)	SAU moy. des exploitations en 2010	Orientation technico économique en 2010
L'Arbresle	3	4	10 ha	18 ha	-44%	3 ha	Fleurs et horticulture diverse
Bessenay	36	73	779 ha	873 ha	-11%	22 ha	Polyculture et polyélevage
Bibost	22	34	393 ha	423 ha	-7%	18 ha	Polyculture et polyélevage
Brignais	4	15	190 ha	162 ha	17%	48 ha	Polyculture et polyélevage
Brindas	14	27	310 ha	378 ha	-18%	22 ha	Polyculture et polyélevage
Bully	34	62	716 ha	945 ha	-24%	21 ha	Viticulture (appellation et autre)
Chaponost	21	41	738 ha	648 ha	14%	35 ha	Polyculture et polyélevage
Chassagny	7	16	nd	685 ha	-	-	Polyculture et polyélevage
Chaussan	38	49	609 ha	694 ha	-12%	16 ha	Polyculture et polyélevage
Chevinau	11	23	317 ha	355 ha	-11%	29 ha	Polyculture et polyélevage
Courzieu	48	57	1183 ha	1215 ha	-3%	25 ha	Polyculture et polyélevage
Dommartin	4	14	204 ha	250 ha	-18%	51 ha	Polyculture et polyélevage
Éveux	4	3	81 ha	80 ha	1%	20 ha	Polyculture et polyélevage
Fleurieux-sur-l'Arbresle	17	22	569 ha	576 ha	-1%	33 ha	Maraîchage
Grézieu-la-Varenne	13	18	66 ha	114 ha	-42%	5 ha	Fleurs et horticulture diverse
Lentilly	13	27	428 ha	584 ha	-27%	33 ha	Polyculture et polyélevage
Messimy	27	35	618 ha	644 ha	-4%	23 ha	Polyculture et polyélevage
Millery	17	32	258 ha	248 ha	4%	15 ha	Fruits et autres cultures permanentes
Montagny	5	13	201 ha	137 ha	47%	40 ha	Polyculture et polyélevage
Mornant	26	30	827 ha	853 ha	-3%	32 ha	Polyculture et polyélevage
Nuelles	7	9	127 ha	119 ha	7%	18 ha	Viticulture (appellation et autre)
Orliénas	20	26	402 ha	509 ha	-21%	20 ha	Polyculture et polyélevage
Pollionnay	22	23	546 ha	513 ha	6%	25 ha	Polyculture et polyélevage
Riverie	2	2	32 ha	69 ha	-54%	16 ha	Autres herbivores
Rontalon	40	50	667 ha	761 ha	-12%	17 ha	Polyculture et polyélevage
Sain-Bel	2	7	109 ha	134 ha	-19%	55 ha	Bovins lait
Sarcey	33	45	700 ha	867 ha	-19%	21 ha	Viticulture (appellation et autre)
Savigny	50	62	1439 ha	1395 ha	3%	29 ha	Polyculture et polyélevage
Soucieu-en-Jarrest	36	55	573 ha	835 ha	-31%	16 ha	Fruits et autres cultures permanentes
Sourcieux-les-Mines	12	19	391 ha	451 ha	-13%	33 ha	Autres herbivores
Saint-Andéol-le-Château	8	6	426 ha	354 ha	20%	53 ha	Polyculture et polyélevage
Saint-André-la-Côte	8	7	345 ha	309 ha	12%	43 ha	Bovins lait
Sainte-Catherine	24	31	767 ha	713 ha	8%	32 ha	Bovins lait
Sainte-Consorce	9	9	279 ha	332 ha	-16%	31 ha	Autres herbivores

Communes	Nombre d'exploitations en 2010	Nombre d'exploitations en 2000	SAU des exploitations en 2010	SAU des exploitations en 2000	Évolution 2000-2010 SAU des exploit. (en %)	SAU moy. des exploitations en 2010	Orientation technico économique en 2010
Saint-Didier-sous-Riverie	47	51	900 ha	919 ha	-2%	19 ha	Polyculture et polyélevage
Saint-Germain-sur-l'Arbresle	17	34	263 ha	267 ha	-1%	15 ha	Viticulture (appellation et autre)
Saint-Jean-de-Touslas	9	19	382 ha	407 ha	-6%	42 ha	Polyculture et polyélevage
Saint-Julien-sur-Bibost	24	51	620 ha	744 ha	-17%	26 ha	Polyculture et polyélevage
Saint-Laurent-d'Agny	10	23	386 ha	368 ha	5%	39 ha	Polyculture et polyélevage
Saint-Laurent-de-Vaux	3	5	109 ha	126 ha	-13%	36 ha	Bovins lait
Saint-Maurice-sur-Dargoire	39	52	1069 ha	1107 ha	-3%	27 ha	Granivores mixtes
Saint-Pierre-la-Palud	7	12	274 ha	255 ha	7%	39 ha	Polyculture et polyélevage
Saint-Sorlin	19	19	270 ha	274 ha	-1%	14 ha	Polyculture et polyélevage
Taluyers	9	19	310 ha	352 ha	-12%	34 ha	Polyculture et polyélevage
Thurins	83	103	757 ha	1007 ha	-25%	9 ha	Polyculture et polyélevage
Vaugneray	37	48	1149 ha	1112 ha	3%	31 ha	Granivores mixtes
Vourles	10	18	83 ha	144 ha	-42%	8 ha	Fruits et autres cultures permanentes
Yzeron	15	14	402 ha	398 ha	1%	27 ha	Bovins mixte

Lexique

Artificialisation

L'artificialisation des sols résulte de l'urbanisation, au sens large, des espaces agricoles et naturels (par définition non-artificialisés) au profit de l'habitat, des infrastructures de transports, des locaux d'entreprises, des chantiers et des carrières.

Espaces agricoles

Au sens de Spot-Thema, les espaces agricoles correspondent à trois types d'occupation du sol observés par satellite : cultures permanentes, cultures annuelles et prairies. L'interprétation de l'image satellitaire fait fit d'un lien quelconque de ces espaces à une exploitation agricole. Par ailleurs, ces espaces agricoles intègrent notamment les chemins et haies agricoles et peuvent inclure du bâti diffus.

La surface agricole utile (SAU) dénombre pour sa part la somme des parcelles cultivées et déclarées au recensement agricole par les agriculteurs qui les exploitent.

La surface d'espaces agricoles observée par Spot-Thema est donc plus élevée que celle comptabilisée par le Recensement agricole.

Circuits courts

Mode de commercialisation des productions agricole regroupant la vente directe du producteur au consommateur et la vente via un intermédiaire unique (restaurateur, commerçant, grandes et moyennes surfaces).

Diversification

Activité qui ne relève pas directement de la production agricole mais qui peut lui être complémentaire. La transformation des produits agricoles (lait, huile, viande, fruits) en fait partie, de même que la transformation de bois, l'aquaculture, l'hébergement, la restauration, les activités de loisirs, l'artisanat, la

production d'énergie renouvelable ou le travail à façon, ce dernier relevant d'une prestation de services (transformation de produits agricoles pour le compte d'une autre exploitation, entretien de voirie, etc.).

Exploitation individuelle / forme sociétaire

Dans une exploitation agricole individuelle, l'activité est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille qui peuvent avoir le statut de co-exploitant, conjoint collaborateur, aide familial, salarié. Les biens personnels et professionnels ne sont pas distincts.

Les formes sociétaires (GAEC, EARL, SARL, SCEA) ont des règles juridiques de fonctionnement propres. Elles distinguent le patrimoine privé du patrimoine professionnel, facilitent l'association de différentes générations et peuvent permettre l'amélioration des conditions d'exploitation (regroupement de moyens, partage du temps de travail) et améliorer la pérennité de la structure, par une transmission plus progressive des éléments de l'exploitation.

Installation aidée

L'information exhaustive du nombre de nouvelles installations n'est pas disponible. L'information existe seulement pour celles qui ont bénéficié de l'aide à l'installation. Pour y avoir accès, il faut remplir quelques conditions, notamment être âgé de 18 à 39 ans, avoir une formation agricole et établir un projet et des prévisions économiques pour les 5 premières années de fonctionnement.

Penap

Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi sur le Développement des territoires ruraux du 23 février 2005.

Production brute standard (PBS)

Décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

Orientation technico-économique des exploitations (Otex)

La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique selon sa production principale.

À partir du total des PBS de toutes ses productions végétales et animales, une exploitation agricole est classée dans une classe de dimension économique des exploitations :

- **petites exploitations** : 0 à 25 000 euros de PBS
- **moyennes exploitations** : 25 000 à 100 000 euros de PBS
- **grandes exploitations** : plus de 100 000 euros de PBS

Secret statistique

Les règles régissant le secret statistique sont issues de la loi de 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Ces règles stipulent qu'aucune donnée individuelle ne soit diffusée. De la même manière, les données ne sont pas diffusées si moins de 3 exploitations sont concernées ou si une exploitation représente plus de 85 % de la variable considérée. Enfin, pour éviter que par opération puisse-t-être retrouvées des données couvertes par les règles précédentes, est appliqué un secret statistique « induit ».

Signe de qualité

Correspond aux exploitations ayant au moins une production qui bénéficie notamment d'une Indication géographique protégée, d'une Appellation d'origine contrôlée ou protégée, d'un label rouge, ou d'un certificat de conformité.

Surface agricole utile (SAU)

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale. Contrairement à cette dernière, elle ne peut pas être comparée à la superficie communale. C'est la localisation du siège d'exploitation qui rattache l'intégralité de sa SAU à une commune indépendamment de la localisation des parcelles.

Unité de travail annuel (UTA)

Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef d'exploitation compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation du matériel agricole).

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels est né des réflexions engagées dans le département du Rhône à l'occasion de la démarche Penap*, de l'élaboration de documents de planification tels que les Scot et fait suite au travail partenarial «agriculture, urbanisme et territoires» animé par les services de l'État.

A travers ces portraits de territoires, réalisés pour chacun des Scot, EPCL et territoires agricoles homogènes du département, les partenaires de l'observatoire souhaitent apporter aux acteurs du territoire des éléments de connaissance et d'analyse sur l'agriculture et les espaces agricoles.

L'objectif est de hisser au rang des priorités les enjeux qui en découlent pour qu'ils soient pleinement pris en compte dans les projets d'aménagement de demain.

* Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi DTR du 23 février 2005.

Les travaux de l'Observatoire des **Espaces agricoles et naturels** sont l'expression d'un partenariat entre le Département du Rhône et l'État, en association avec les syndicats de Scot.

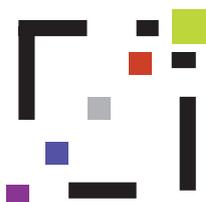
Nous remercions également la Safer Rhône-Alpes et la Chambre d'agriculture du Rhône pour leur contribution et participation active à l'élaboration de cette publication.



Document en ligne sur www.urbalyon.org menu « Observatoire Espaces agricoles et naturels »

D'autres études concernant les espaces agricoles et naturels sont également disponibles sur le site Internet de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, ViennAgglo, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, du Pays Morantais, du Pays de l'Ozon, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, Syndicats mixtes du Beaujolais, de la Boucle du Rhône, de l'Ouest lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot du Bassin d'Annonay, du Scot de la Dombes, du Scot des Monts du Lyonnais, du Scot Nord-Isère, du Scot Val de Saône-Dombes, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage, CCI de Lyon, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Sytral, Epora, Ademe, Pôle métropolitain, Caisse des dépôts et consignations, Opac du Rhône, Grand Lyon Habitat.

18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Coordination de l'Observatoire : **Laurence Berne** 04 78 63 43 50 l.berne@urbalyon.org
Équipe d'étude : **Thomas Ribier, Marc Lauffer**
Infographie : Agence d'urbanisme